



## Institut de Formation aux Métiers de la Santé et ses antennes UZÈS - LE VIGAN



# Projet de Formation 2025-2026

**Institut de Formation en Soins Infirmiers**  
**Institut de Formation d'Aide-Soignant**  
**Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture**



Délivrée par



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
- L.6313-1 - 1<sup>er</sup> Actions de formation

## Sommaire

<b>Le projet stratégique de l’institut de formation</b>	<b>p : 3</b>
<b>Le dispositif de pilotage managérial</b>	<b>p : 7</b>
I. Équipe	p : 7
II. Gouvernance	p : 9
III. Fonctionnement	p : 12
<b>Le projet pédagogique</b>	<b>p : 19</b>
Préambule	p : 19
I. Orientations de la formation	p : 25
II. Conception générale et choix pédagogiques	p : 26
III. Stratégie de développement de l’offre numérique	p : 31
IV. Objectifs d’apprentissages et de professionnalisation	p : 33
V. La stratégie d’analyse des besoins de l’étudiant et élève	p : 35
VI. Projet d’accueil, d’intégration et d’accompagnement des étudiants et élèves en situation d’handicap	p : 36
VII. Individualisation des parcours et stratégie de prévention de rupture des parcours	p : 36
VIII. Planification de l’alternance	p : 40
IX. Cartographie de stage	p : 40
X. Modalités d’encadrement et de tutorat	p : 41
XI. Prestations offertes à la vie étudiante	p : 46
XII. Indicateurs d’évaluation du projet	p : 48
<b>Annexes</b>	<b>p : 49</b>

## Le projet stratégique de l'institut de formation

### Préambule

Fondée en 1903, l'école du CHU de Nîmes assurera la formation des principales filières paramédicales, infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, infirmière puéricultrice.

**En 2007**, elle est rebaptisée Institut de **Formation aux Métiers de la Santé**, IFMS, du fait de la pluralité des missions conduites et de la diversité des groupes accueillis.

**En 2010 un groupement de coopération sanitaire** réunissant 11 IFSI du LR facilite la création d'un partenariat matérialisé par une convention multipartite avec les universités de Montpellier 1.

**Le 01 juillet 2016** l'adhésion au groupement hospitalier de territoire Cévennes Gard Camargue réunit les instituts de formation en soins infirmiers et aides-soignants d'Ales et Bagnols sur Cèze. **Le projet de formation partagé IFMS ALES - BAGNOLS - NIMES du GHT territoire Cévennes Gard Camargue est formalisé**, il garantit l'accès à une formation de qualité, équitable pour les apprenants. C'est un véritable levier de performance pour les trois instituts mais il nécessitera d'être réactivé.

**En 2017 l'IFMS développe son ouverture à l'international en obtenant la charte Erasmus +.**

**À partir de 2019** l'IFMS s'inscrit dans une politique d'expansion par la création de différentes antennes sur le territoire gardois.

**En 2021 il intègre le campus universitaire du CHU de CARÉMEAU** rue professeur Henri PUJOL dans un bâtiment à la pointe de la technologie. Soutenu par le Directeur Général CHU de Nîmes et le conseil régional (tutelle chargée du budget et des équipements), l'IFMS devient un grand établissement de formation avec plus de 700 apprenants.

**En novembre 2021**, nous obtenons **la certification QUALIOPi.**

**En septembre 2022** les ouvertures des écoles de spécialités IADE et IBODE viennent étoffer l'offre de formation de l'IFMS du CHU de Nîmes.

En 2024, les antennes de l'IFMS voient leur première promotion diplômée et en septembre les étudiants et les élèves font leur rentrée dans le bâtiment flambant neuf du pôle d'enseignement supérieur de la ville du Vigan.

En **juillet 2025**, le Conseil Régional a procédé à une réduction du quota de l'IFAS (moins 30 places = de 125 à 95), ce qui a eu pour conséquence la fermeture de l'antenne du CH d'Uzès.

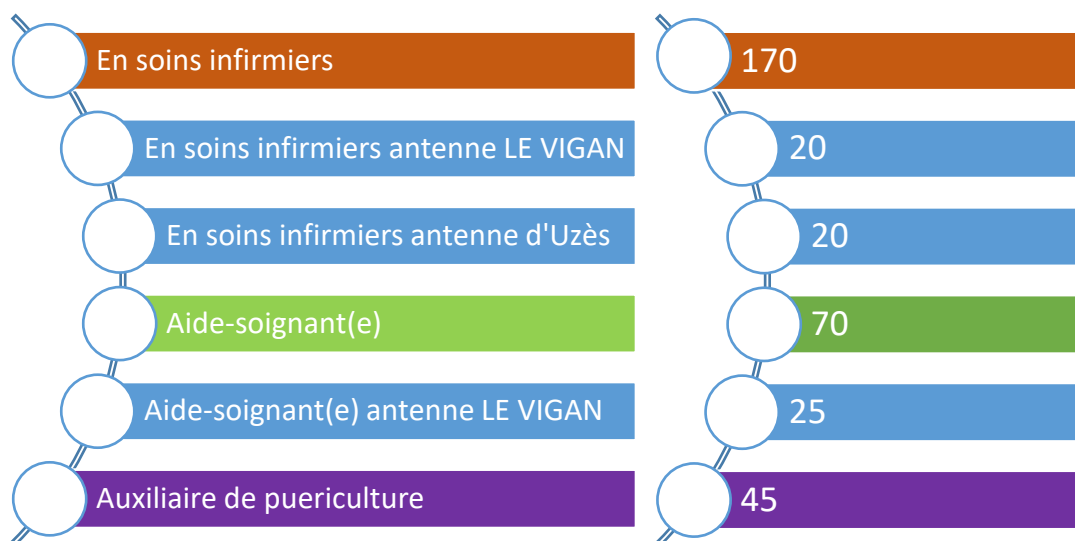
Depuis **début 2025**, l'IFSI du CHU de Nîmes participe, au sein du GCS IFSI LR, de la dynamique de mise en œuvre en septembre 2026 du futur programme IDE (le texte de la réingénierie est en attente). Cette préparation est fondée sur la co-construction avec l'Université de Montpellier.

Rattaché au pôle Politiques Sociales, **l'IFMS fait partie intégrante du C.H.U de Nîmes** sous la Direction Générale de Monsieur Frédéric RIMATTEI.

L'I.F.M.S. est sous la tutelle du Ministère des solidarités et de la santé avec comme interlocuteurs privilégiés les services de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.), les Directions Régionales de l'économie, de l'emploi, de travail et des Solidarité (DREETS) et le Ministère de l'éducation supérieur de la recherche et de l'innovation (M.E.S.R.I).

## Les apprenants

### Les places autorisées par le conseil régional en 2025 hors filières de spécialités



## Les enseignants



## Notre vision stratégique

### I. Notre organisation et son pilotage

Depuis l'arrivée sur le campus hospitalo-universitaire Carémeau, notre modèle d'organisation, novateur et original, n'a fait qu'évoluer en se renforçant régulièrement et significativement :

- Hybridation des enseignements de 20% « en base » jusqu'à 40%, balise considérée par l'IFMS comme maximale,
- Généralisation du télétravail, dans le respect de la charte du CHU, avec un accès à l'équipe administrative et un engouement certain des acteurs,

L'équipe de direction est animée par la volonté de mettre en œuvre les réformes et les évolutions inhérentes aux formations en santé, de manière intégrée, en recherche de sens, d'adhésion partagée et de pertinence :

- Parcours spécifique AS expérimentés,
- Dispositif PASS,
- Développement de la culture à la santé numérique,
- Elargissement des compétences des professionnels (Ex : vaccination),
- Poursuite du processus d'universitarisation.

Nos stratégies tiennent compte des mutations sociétales et nous conduisent à nous adapter en permanence en :

- Améliorant l'attractivité des métiers de la santé,
- Renforçant l'accompagnement à la réussite, dans les dimensions pédagogique, sociale, physique et psychologique,
- Limitant les ruptures de parcours,
- Intégrant les nouveaux profils d'apprenants dans le processus d'apprentissage et de formation,
- Collaborant très étroitement avec les professionnels de soins partenaires de la formation.

### **Notre ambition**

- Maintenir la délivrance d'une formation de qualité, reconnue par les professionnels de terrain, et coordonnée aux transformations des politiques publiques,
- Développer une forte identité professionnelle chez nos apprenants responsables et autonomes.
- Contribuer, dans la dynamique régionale, à l'analyse collective relative aux politiques de stage, aux ruptures de formation, et à l'attractivité des métiers,
- Renforcer l'interprofessionnalité dans les parcours d'apprentissage,
- Prendre en compte les conditions de vie des apprenants et chercher à les améliorer.

### **Les fondements et les valeurs qui nous rassemblent**

---

- La réflexion commune,
- Le travail en confiance partagée,
- L'autonomie de travail,
- La responsabilité,
- La création d'un climat propice aux études et aux apprentissages,
- L'innovation,
- La créativité.

### **Nos orientations stratégiques 2023-2026**

---

- Ajuster la formation des paramédicaux aux évolutions métier accompagnées par le Ministère, dans le but de diplômer des professionnels de santé compétents et

adaptés aux évolutions des professions de santé via l'introduction des technologies numériques.

- Préparer la prochaine étape de Certification QUALIOP1 de l'IFMS (audit de surveillance 2026) et telle que facilitée par le renforcement de la structuration en interne de la démarche Qualité et de la fonction centrale.
- Développer notre image d'établissement de référence du territoire Gardois Cévennes Camargue, en réponse aux besoins de formation et de compétences des employeurs et du GHT.
- Participer à l'attractivité des métiers de la santé en renforçant la lisibilité de notre dispositif de formation sur le territoire afin de favoriser les orientations tant du public jeune que des actifs du secteur sanitaire.

## *Notre dispositif de pilotage managérial*

### *1. Les équipes*

#### *1. La direction*

L'équipe de direction travaille en collaboration avec les équipes pédagogiques, administratives, la documentaliste et des agents chargés de la logistique pour mener à bien les missions de formation initiale et continue (cf. organigramme en annexe).

#### *2. Les équipes et leurs missions*

**L'équipe pédagogique** a fait le choix :

- D'un fonctionnement mixte : une affectation par année de formation et une répartition des UE sur une ou plusieurs années (UE sur plusieurs semestres).
- D'une coordination sur l'ingénierie entre les différents référents. En pratique, participation des référents aux enseignements de cette (ou ces) UE sur les deux ou trois années, aux côtés des formateur.trice.s de l'année concernée. Néanmoins chacun intervient ponctuellement, en fonction des besoins sur les différents groupes promotionnels.

**Un Digital Learning Manager** coordonne les innovations pédagogiques et le développement de contenus numériques pour en assurer notamment la pertinence.

**Un référent TICE** (Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) intervient sur l'aide technique aux usagers des outils numériques, la gestion technique des plateformes numériques et le développement des nouveaux outils connectés.

**Un formateur.trice, est nommé.e, pilote du projet d'année.** Il, elle anime l'équipe autour du projet d'année. Il/elle est désigné(e) pour une durée de trois ans, renouvelable une fois (durée maximale de 6 ans). Il/elle peut être secondé(e) par un deuxième formateur, identifié comme co-pilote d'année qui participe aussi à cette mission de coordination avec des activités spécifiques.

Ces formateur.trice.s travaillent en étroite collaboration avec le coordinateur pédagogique de l'IFMS.

**Chaque formateur est référent, pour une année, du suivi pédagogique des apprenants de son année de formation.**

**Chaque formateur est référent de lieux de stage,** ceci devant permettre aux apprenants et aux professionnels de terrains de pouvoir disposer d'interlocuteurs privilégiés. Une référence de stage est organisée tenant compte notamment des périmètres d'affectation de stage (l'actualisation d'un tableau formalisant une répartition des formateurs est en cours). Le formateur référent peut se rendre en service à la demande du cadre, de l'apprenant. Cette visite peut également être requise dans le cadre des modalités d'un contrat pédagogique.

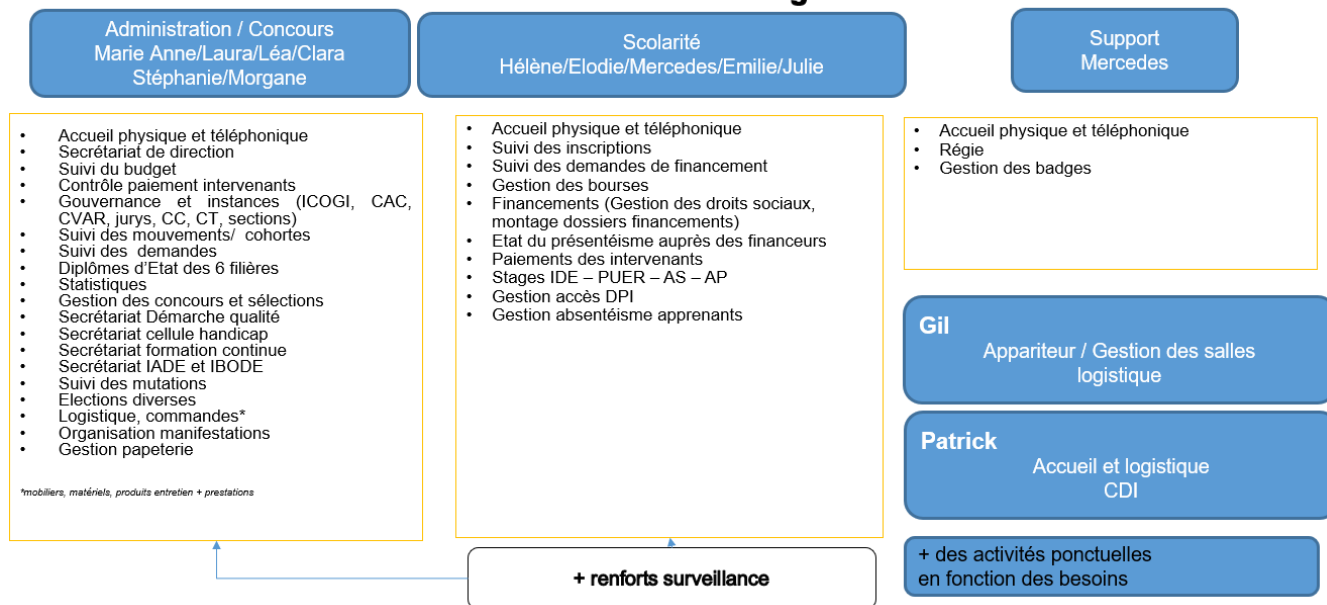
**Les missions** en lien avec le fonctionnement de l'année sont réparties entre **chaque équipe d'année.** Il s'agit de la gestion des plannings, des salles, des évaluations, des absences, des salles de TP ainsi que celle des stages.

**L'équipe administrative** : L'institut dispose d'une équipe administrative pilotée par un adjoint des cadres faisant-fonction d'Attaché d'Administration Hospitalière et d'un deuxième adjoint des cadres. Cette équipe est constituée en 3 pôles : le pôle administration, le pôle scolarité et le pôle support.

Les missions principales de cette équipe sont l'accueil et l'information du public, des élèves, des étudiants et des formateurs ainsi que la gestion des dossiers en fonction du pôle de référence. Véritables collaboratrices, les deux adjoints des cadres sont un réel support pour l'équipe de direction et pour l'ensemble des cadres formateurs.

**Organisation de l'équipe administrative et d'accueil**

**Organisation de l'équipe administrative 2025-2026  
Nîmes Uzès Le Vigan**



**II. La gouvernance**

**1. Les instances**

Conformément à la réglementation, la Direction de l'IFMS met en œuvre les instances, celles devant siéger annuellement (**Instance compétente pour les orientations générales de l'institut** ICOGI et Section relative à la Vie Etudiante SRVE) ainsi que celles convoquées en situations (**Section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants/élèves** et **Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires**). En début de chaque année « scolaire », chaque filière de formation bénéficie d'une présentation par le Directeur de la Gouvernance de la filière et de la fonction de représentant des étudiants/élèves. Cette intervention associe d'anciens représentants de l'année N-1 qui partagent leur expérience et leur vécu de la mission de représentant.

**2. Les commissions**

**2.1 La commission d'attribution des crédits**

Pour l'IFSI, les crédits de formation sont attribués par une commission d'attribution des crédits. Chaque semestre, le **formateur responsable du suivi pédagogique** présente à la commission d'attribution des crédits les résultats des étudiants afin que celle-ci se prononce sur l'attribution des crédits européens et sur la poursuite du parcours de l'étudiant.

Elle se réunit au moins **trois fois dans l'année**, en fin de chaque semestre et avant le début d'année de façon à statuer sur les résultats obtenus après rattrapages.

***Diffusion des résultats :***

- Sous 48h ouvrées, affichage des résultats après CAC, consultables individuellement sur MyKomunoté™
- Certaines décisions sont formalisées par courrier ou remises en main propre à l'étudiant.

Un cahier des charges du fonctionnement de la CAC est disponible et décrit toutes les informations relatives à cette commission. Chaque année universitaire et avant sa première réunion, il est soumis à ses membres pour approbation.

Le « livret profession » de la formation en soins infirmiers est remis à chaque nouveau tuteur, membre de la CAC.

***2.2 La commission de validation de l'acquisition des résultats (CVAR)***

L'Article 9 bis de l'Arrêté du 10 juin 2021 a instauré une Commission de validation de l'acquisition des résultats. Cette instance se prononce sur la validation ou non de l'acquisition des compétences en milieu professionnel. Les décisions s'appuient sur les appréciations consignées par les encadrants de stage et couvrant l'ensemble des périodes en milieu(x) professionnel(s) constitutives de la formation, soit les 4 périodes pour un parcours complet.

Son autre mission consiste aussi à vérifier le parcours scolaire de l'élève.

Le texte prévoit également des réunions pédagogiques à hauteur d'au moins 2 fois annuellement dont une en fin de parcours.

Le « livret profession » de la formation AS et AP est remis à chaque nouveau tuteur, membre de la CVAR.

***3. Les moyens au service de l'information et de la communication***

***Auprès des apprenants***

En termes de continuité pédagogique, la plateforme e-learning Moodle™ contient les informations (exemple : Fiches projets d'UE) et les activités pédagogiques utiles à l'apprenant ; elle est aussi utilisée pour communiquer avec toutes les promotions. Mykomunoté™ permet la consultation des plannings, des notes et des absences (cf. Forméis™). Les informations générales peuvent être également consultables par panneau d'affichage interne.

Des rencontres avec les représentants et le responsable pédagogique sont programmées en fonction des besoins. Des temps de régulation entre promotions et équipes pédagogiques sont préparés et programmés, au moins une fois par semestre.

### ***Auprès du grand public***

Dans le cadre de notre politique de communication, et en étroite collaboration avec la Direction de la Communication, des Affaires culturelles et du Marketing hospitalier du CHU, un Plan stratégique de coordination de la communication est en cours de structuration. Il constituera un outil d'information, d'attractivité et de valorisation de nos points d'excellence.

- Internet : le site Internet est régulièrement mis à jour. Notre site est suivi par la responsable du Centre de Ressources Documentaire et d'Information.
- Réseaux sociaux :
  - o Notre page Facebook™ est administrée par la Direction Communication du CHU ; Elle est alimentée par des informations, actualités et sujets provenant des équipes de l'IFMS et du Bureau des Etudiants.
  - o Parallèlement, les réseaux sociaux du CHU relaient des informations, des témoignages, visant à partager et mettre au premier plan les acteurs de l'IFMS, tant les apprenants que les professionnels. Ainsi, les valeurs portées par l'IFMS et l'Etablissement sont réaffirmées.
- Commission de communication : elle est composée de formateurs, responsable du CRDI, d'administratifs, et pilotée par **le Directeur**. Cette commission a pour finalité de communiquer sur l'activité et la vie de l'IFMS en dehors de la structure. Elle agit en lien étroit avec le service de communication du CHU. La stratégie déployée rejoint l'axe n°1 du schéma régional 2023-2028 des formations sanitaires et sociales, portant sur la thématique « améliorer l'efficacité de l'orientation en renforçant la lisibilité et la visibilité des dispositifs d'informations ».

### ***4. La cartographie des ressources de stage sur le territoire local national et à l'international (cf. annexe)***

Un partenariat étroit est mis en place entre l'IFMS, les unités de soins du CHU, les établissements sanitaires et sociaux publics, privés, les cabinets libéraux, et les maisons de santé de l'ensemble du GARD et des départements limitrophes. L'IFMS recense plus de quatre cent trente terrains de stage. Ce partenariat prend tout son sens au regard de l'employabilité des nouveaux diplômés.

En novembre 2017, nous avons obtenu la charte Erasmus + suivie au 1<sup>er</sup> Semestre 2018 par l'intégration au consortium ERASMUS du conseil régional OCCITANIE. Nous avons obtenu son renouvellement pour la période 2021/2027. Chaque année, les étudiants et les professionnels intéressés peuvent présenter des projets éligibles au départ dans différents pays de la communauté Européenne (Belgique, Espagne, Italie, Grèce, ...). Notre démarche d'ouverture de terrains de stage à l'international vise à offrir aux futurs professionnels une opportunité unique d'enrichir leur formation en les confrontant à d'autres systèmes de santé et en favorisant leur immersion dans des contextes interculturels. De manière globale, les stages à l'étranger exposent les futurs professionnels à une variété de méthodes de prise en charge des patients, élargissant ainsi leur culture soignante aux particularités locales des soins. Cette vision renforce les compétences techniques, mais également humaines en préparant les étudiants à devenir des professionnels capables de répondre aux besoins d'une patientèle diversifiée.

Depuis 2019 cet engagement est renforcé par la participation annuelle de l'équipe de Direction de l'IFMS au Salon des formations postbac de Dakar au Sénégal. Cet évènement s'est enrichi en 2023 par la signature d'une convention entre l'IFMS, le CHU de Nîmes et le Centre hospitalier national universitaire de Fann à Dakar, facilitant ainsi les mobilités des étudiants et professionnels médicaux et paramédicaux.

### **III. Fonctionnement**

- **Validation des projets**

#### **Comité d'Ingénierie pédagogique**

Animée par l'adjoint.e au directeur, en charge de la coordination pédagogique, l'ingénierie des projets d'UE/modules est soumise pour validation par chaque référent. Les comités se réunissent avant le début du semestre concerné. Ce comité permet de vérifier d'une part la cohérence avec les référentiels et le projet pédagogique, et d'autre part de prendre en compte l'évolution des fiches métiers. De plus, l'adjoint au Directeur assure, en sa qualité de coordinateur pédagogique, la veille réglementaire.

Pour exemples, la mise en œuvre :

- De l'arrêté du 8 août 2023 concernant l'élargissement des compétences vaccinales autorisées pour les IDE et les étudiants) ;
- Du référentiel socle et transversal des compétences du numérique en santé (e-santé).

### **Comité de lecture d'évaluation**

Animé par l'adjoint au directeur, en charge de la coordination pédagogique, ce comité réunit une équipe réduite composée de formateurs (réfèrent de l'UE ou du module et un candidat). Il valide les propositions de modalités et contenus de l'évaluation initiale et de rattrapage des unités d'enseignement et modules, respectant la conformité et tenant compte des bilans d'annuels ainsi que de l'alignement pédagogique. Son fonctionnement est décrit dans le guide des bonnes pratiques en évaluation.

### **Réunions de régulation des parcours de stage**

L'organisation des stages est pilotée par l'adjointe de direction chargée de la politique de stage, qui réunit les formateurs d'année chargés de la gestion des stages. Lors de ses réunions, les attributions de stages sont discutées en tenant compte :

- Des référentiels de formations
- De l'offre capacitaire de stages
- Des objectifs d'acquisition des apprenants
- De diverses informations administratives.

Les membres de cette réunion élaborent des parcours de stage adaptés aux apprenants en favorisant la progression des acquisitions de compétences, garantissant la qualité des apprentissages, assurant la conformité des parcours et répondant aux exigences des référentiels de formations.

Pour la formation AS et AP, s'agissant des parcours, il existe 22 parcours partiels (dispenses), 14 pour les AS et 8 pour les AP, pour l'année 2025/2026 ; leur ingénierie vise à faciliter l'obtention du diplôme au plus tôt de la fin de la formation.

- *Coordination du travail en équipe*

### **Réunion d'équipe**

Une réunion mensuelle réunissant le pilote d'année et tous les formateurs d'une même année assure l'avancée du programme et le suivi des étudiants, en présence des adjoints du directeur.

### **Réunion fonctionnelle**

Des réunions sont planifiées régulièrement en fonction des besoins. Elles portent sur la gestion des plannings, la gestion des salles (une fois par mois), la gestion des évaluations.

Elles réunissent l'ensemble des pilotes d'année. Elles ont pour objet une gestion coordonnée de la logistique des 3 filières facilitatrice des besoins de chacun de l'optimisation de l'inter professionnalité.

#### **Réunion bimensuelle adjoint des cadre/équipe administrative**

Elle a pour objet de diffuser les informations institutionnelles, de réguler les organisations à des fins d'efficience, de traiter les situations/dossiers posant problème, mais aussi de présenter de nouveaux projets.

- *Régulation de l'information et des décisions*

#### **Réunion hebdomadaire interface direction / pilotes d'année / adjoint des cadres**

Elle regroupe la Direction et l'ensemble des pilotes. Elle est programmée une fois par semaine en présence de l'équipe de direction. Elle a certes pour objet de faire des points d'informations, mais surtout, sa mission est très opérationnelle en termes de fluidification de l'activité et du traitement des situations individuelles des formés. Elle permet également une régulation administrative au sein de l'Institut.

#### **Réunions plénières inter filières**

Elle réunit **tous les deux mois** la Direction et l'ensemble des formateurs de l'IFMS. Elle a pour objet de maintenir une dynamique d'ensemble sur les projets de l'IFMS par le partage de pratique, de débats sur des sujets collectifs, et de faire des retours sur les participations aux groupes de travail et commissions du CHU.

#### **Espace de réflexion**

Tous les deux mois, des temps de réflexion pédagogique facilitent la dynamique de recherche, au service de l'amélioration continue notamment en ingénierie pédagogique. L'ordre du jour est proposé par l'équipe pédagogique et la rencontre associe les 6 filières de l'Institut.

#### **Bilan d'année avec les apprenants**

Le bilan d'année est une analyse rétrospective. Le bilan d'année est composé de :

- Celui des étudiants/élèves, rétrospectif sur l'année suivie
- Celui des formateurs, sur les dispositifs pédagogiques.

Le bilan d'année est réalisé par l'ensemble de la promotion en groupe d'étudiants guidés par les formateurs d'année. Une restitution des groupes est faite en présence de la Direction de l'IFMS, des représentants des étudiants/élèves ayant un rôle majeur dans cette restitution.

### **Réunion annuelle de bilan d'année direction /équipes**

En fin d'année de formation, elle réunit la Direction et l'ensemble des formateurs des 3 filières. Elle permet de dresser le bilan de l'année (points positifs et axes d'amélioration) et de projeter l'année à venir. L'équipe administrative y participe. Le bilan est partagé également avec les professionnels partenaires de la formation : depuis 2025, la méthodologie retenue est celle de l'audit de la démarche Qualité (process de l'apprenant traceur).

### **Régulation de l'information avec les apprenants**

Selon les besoins, des rencontres peuvent avoir lieu entre la direction et les représentants des promotions.

### **Régulation de l'information avec les terrains de stage**

En plus des temps de rencontre ayant lieu sur le terrain (cf. référence de stage des formateurs), l'adjointe de direction chargée de la politique de stage organise des rencontres sur l'IFSI une fois par an avec les tuteurs et/ou les maîtres de stage des terrains de stage. Cet « exercice » s'inscrit dans une démarche générale collaborative : pour la renforcer, la direction de l'IFMS et la Direction des Soins du CHU travaillent ensemble actuellement à la formalisation d'une politique stratégique de stages visant l'optimisation de la qualité de l'encadrement, elle-même facteur d'attractivité et de recrutement. Cette politique stratégique se décline actuellement en 4 axes principaux :

- L'optimisation du capacitaire par le recensement de l'offre de stages,
- L'actualisation de l'outil de recueil de la satisfaction des apprenants,
- Le renforcement de l'information auprès des apprenants en matière de postes vacants, d'attractivité des pôles, d'innovations notamment dans les prises en charge médicales et de recherche,
- Le recensement des compétences professionnelles de l'encadrement à des fins d'efficacité collaborative au bénéfice de la qualité des soins.

Les conclusions du groupe de travail régional « Stages » alimenteront aussi les axes de cette politique.

Plus largement, le GCS IFSI LR organisera un plan de communication dédié à la réingénierie IDE de sept. 2026.

- ***Régulation coordination de l'information et des fonctionnements IFMS***

**Comité de direction IFMS**

Tous les mardis matin le CODIR réunit le directeur, la directrice-adjointe, les adjoints de direction, la coordinatrice pédagogique des spécialités, et les deux adjoints des cadres. Ce CODIR suit les dossiers en cours, oriente la prise de décisions et porte les projets en cohérence avec le projet d'établissement, le projet de territoire et les évolutions de l'appareil de formation.

Chaque réunion donne lieu à un ordre du jour et à un relevé de conclusion assurant la traçabilité.

Commission de communication (cf. page 10)

### **5. Régulation avec l'établissement support**

- Participation du Directeur au CODIR hebdomadaire de la Direction Générale du CHU ainsi qu'aux réunions institutionnelles (rencontre mensuelle du pôle politiques sociales avec la direction générale, réunion bimensuelle Directions IFMS, PPS et Coordination Soins)
- Réunions de la cellule Politique stratégique de stages (équipe de direction IFMS et direction des soins)
- Participation à la CSIRMT
- Participation des équipes pédagogiques à différents comités et groupes de travail : Recherche / Tutorat/ Comité d'hygiène / **Comité du médicament** / etc.

### **6. Les moyens au service de la pédagogie**

- Mise à disposition de matériel pédagogique performant. Sur le plan structurel : des salles de simulation (halls process avec mannequin haute-fidélité), des salles de TP équipées et un amphithéâtre de 400 places adapté aux conférences.
- La plateforme e-learning Moodle™ est la ressource de référence au service de l'apprenant : mise en ligne d'activités pédagogiques (cours, quizz, ...). Elle se décompose en deux éléments constitutifs :
  - Une plateforme Moodle universitaire pour l'IFSI, l'EIA et l'EIBO
  - Une plateforme Moodle Région pour les formations AS, AP et PDE
- Utilisation de la solution ZOOM pour la délivrance des cours en visioconférence
- Wifi opérationnel dans l'ensemble du bâtiment et des antennes
- Le logiciel auteur storyline 360 pour la création de modules d'e-learning par le DLM
- Un abonnement au logiciel GENIALLY© pour les membres des équipes pédagogiques
- Une installation de SIMDOSE sur les ordinateurs du CRDI et en cours de déploiement sur les antennes,
- **Un abonnement à SIMANGO, assuré par la Région, pour les apprenants**
- Un abonnement à la plateforme MISCHOOL
- Un abonnement individuel à WEB ANTIDOTE pour les apprenants en situation de handicap (cf. trouble du langage)

- **Le Centre de Ressources Documentaires (CRDI)**

- Une documentaliste à disposition des apprenants sur une plage continue journalière et un adjoint administratif en appui pour faciliter la fréquentation davantage en continue.
- Logiciels - périodiques - ouvrages - plateforme exlibris
- Des espaces de travail multimédia
- Des PC fixes à utilisation libre.

En lien avec les actualités et évènements notamment de santé publique, la documentaliste assure une exposition relayant le sujet dans le hall d'entrée de l'IFMS. Ce relais appuie la sensibilisation de nos publics à la dimension préventive de la Santé (Octobre Rose, Addictions et Sécurité routière).

De plus, la documentaliste organise annuellement une journée Editeurs au sein de l'IFMS.

***7. Le dispositif d'évaluation des enseignements***

Le calendrier prévisionnel des évaluations est affiché sur Moodle™ et reste subordonné à l'avis de l'instance de la filière. Les critères d'évaluation sont présentés en amont de l'évaluation et corrélés à la présentation des UE/modules. Les sessions de rattrapages sont programmées en fin de semestre sur une période pouvant s'échelonner de début mars à fin août, dans l'intention double de faciliter les acquisitions pédagogiques et de connaissances, et aussi de ne pas ralentir les calendriers de présentation aux jurys des Diplômes d'Etat.

## Le projet pédagogique IFSI-IFAS-IFAP

### Préambule

Le projet pédagogique formalisé avec l'ensemble des équipes pédagogiques a pour ambition de répondre aux besoins du territoire. Il est également en cohérence avec le GHT CEVENNES GARD CAMARGUE validé en comité stratégique du 11 avril 2018. Pour autant, l'ensemble de ce projet n'ayant pas abouti véritablement totalement, il serait intéressant de l'actualiser pour le faire vivre de manière effective. Toutefois ce dispositif s'avère pertinent ; le réflexe est intégré de « penser » à l'échelle du GHT quand il s'agit notamment de mettre en œuvre de nouveaux projets. À ce titre les formateurs ont mutualisé leurs compétences dans le dispositif PASS.

Enfin, le projet d'Institut s'inscrit dans le nouveau schéma régional Occitanie des formations sanitaires et sociales 2023-2028 [https://www.laregion.fr/IMG/pdf/e/3/4/srfs\\_2023-2028.pdf](https://www.laregion.fr/IMG/pdf/e/3/4/srfs_2023-2028.pdf)

### Un environnement à appréhender pour connaître le profil du professionnel à former

Pour pouvoir identifier les besoins du territoire, nous prenons appui sur le **Projet Régional de Santé (PRS) 2023-2028** [file:///C:/Users/117847/Downloads/@ARSOC\\_%23PRS\\_SRS%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/117847/Downloads/@ARSOC_%23PRS_SRS%20(1).pdf) et le nouveau schéma régional de formation.

Le PRS 2023-2028 se mobilise autour de **6 engagements** :

- « *Dynamiser et adapter la prévention et la promotion de la santé aux âges clés et aux milieux de vie,*
- **Accompagner chaque personne** pour lui permettre d'être actrice de sa santé,
- Renforcer l'**accès pour tous** à une prise en charge adaptée aux besoins de santé sur l'ensemble des territoires,
- Renforcer la **coordination des acteurs** pour assurer la continuité des prises en charges et des accompagnements,
- Promouvoir et garantir la **qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge** et des accompagnements,
- Soutenir l'**attractivité des métiers de la santé.** »

L'Occitanie est une région présentant de forts contrastes en termes de vieillissement (en fonctions des territoires et départements), avec un taux de personnes dépendantes supérieur à la moyenne nationale. Les conduites addictives ont une prévalence plus élevée que la moyenne nationale. Par ailleurs, la part des personnes les plus défavorisées est passée de 23% à 28% entre 2011 et 2015 (Cf. source = PRS 2023-2028 : Éléments de contexte).

L'Occitanie présente des évolutions démographiques importantes avec une population qui augmente plus vite que la population française. Sa population se concentre essentiellement dans les métropoles et la part de population qui augmente le plus est celle des deux extrêmes de la vie, soit la part des moins de 3 ans et celle des plus de 80 ans. Ces secteurs sont donc plus en tension en matière de recrutement, dans un contexte général de perte d'attractivité pour les métiers du sanitaire et notamment aide-soignant.

Depuis le Ségur de la santé, le nombre autorisé de places (quota) a progressé et la création de 2 antennes (Uzès et le Vigan) a permis d'augmenter en 2024 le nombre de diplômés infirmiers mais aussi de mieux couvrir le territoire en matière de formation sanitaire, conformément à l'engagement de la Région « des soins partout et pour tous ». Outre l'implantation de l'université dans un territoire, plus rural, l'antenne du Vigan accompagne un autre défi avec son bâtiment écologique, celui d'un modèle de société respectueux de son environnement et engagé dans la préservation de ses ressources.

Ce pôle d'enseignement supérieur a été inauguré en novembre 2024. Cet événement a marqué la très forte dynamique du territoire et la pleine capacité des acteurs à œuvrer ensemble., depuis l' »université jusqu'au tissu local. Cela a été aussi l'occasion de mieux faire connaître les formations paramédicales, les métiers du soin et l'Hôpital.

[Le plan d'actions du schéma régional des formations sanitaires et sociales 2023-2028](#) s'articule sur 4 axes (2 priorités par axe) :

- *« Axe 1 : Améliorer l'efficacité de l'orientation en renforçant la lisibilité et la visibilité des dispositifs d'information*
- *Axe 2 : Favoriser l'évaluation des modalités de formation en accompagnant les expérimentations et les innovations territoriales*
- *Axe3 : Permettre la réussite du plus grand nombre en sécurisant les parcours de formation et les conditions de vie des apprenants.es*
- *Axe 4 : Déployer une démarche d'évaluation et d'adaptation des politiques publiques dans le cadre d'une gouvernance opérationnelle. »*

Les besoins en professionnels dans le secteur sanitaire et social sont prégnants et représentent un enjeu majeur pour l'avenir. Pour apporter une réponse de proximité aux besoins des usagers, le nombre de places autorisées par le conseil régional a été certes augmenté depuis le Ségur de la Santé des trois filières : infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture. Du fait du désengagement financier de l'Etat pour la filière aide-soignante, le nombre de places a été revu pour la rentrée de septembre 2025 ; la nouvelle répartition est le fruit d'un travail collaboratif entre la Direction Générale du CHU de Nîmes, l'ARS et le Conseil Régional.

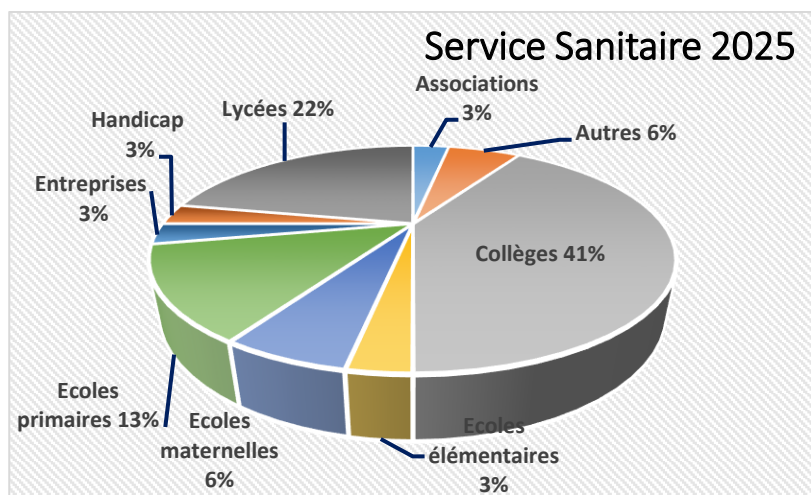
L'orientation a été de maintenir une offre locale s'appuyant sur l'implantation géographique des diplômés et de renforcer la recherche de l'efficience.

### Nos enjeux pour répondre aux besoins du territoire

Dans cette perspective, nous favorisons la présence de nos apprenants sur le territoire local et rural en maintenant un **service sanitaire** au plus près des usagers. Le service sanitaire s'inscrit dans la stratégie nationale de santé en France. Son objectif principal est de promouvoir la prévention primaire et l'éducation à la santé auprès de la population, en particulier des jeunes et publics vulnérables.

Les thématiques dans ce cadre sont alignées sur des priorités nationales et s'inscrivent dans le plan régional de santé qui prend en compte les spécificités et besoins de chaque territoire. Nous avons ainsi développé une démarche proactive par un partenariat avec l'éducation nationale, diverses associations qui interviennent auprès de personnes vulnérables, et des entreprises. Aujourd'hui nous recensons plus de 38 terrains de stages et nous maintenons un dialogue constructif par une rencontre annuelle avec nos partenaires pour ajuster le dispositif.

En 2025 la figure ci-dessous représente les typologies de structures dans lesquelles nous sommes intervenus.



Les actions phares sont auprès des jeunes et des troubles engendrées par les écrans.

Par ailleurs, nous déployons la formation de nos étudiants à **l'e-santé** par le développement de méthodes pédagogiques plus centrées sur les nouvelles technologies. Concernant les formateurs, 7 formateurs (25% de l'équipe) ont validé la formation dédiée telle que dispensée par l'école de santé numérique de l'université de Montpellier (ESNbyUM). Elle leur permet d'introduire ces nouvelles notions dans l'ingénierie et d'acculturer les étudiants à ces pratiques, à la cyber sécurité, etc.

Ce rapprochement avec l'Université signe la dynamique collaborative en territoire : en accord au sein du GCS, le directeur de l'IFMS représentera celui-ci au sein du Comité stratégique.

L'enseignement de la e-santé auprès des étudiants IFSI commencera en septembre 2024. Son déploiement auprès des élèves AS et AP débutera à la rentrée 2025.

Amorcer le travail en inter filières et la culture de **l'inter professionnalité** dès la formation comme nous le faisons, fait écho à la nécessité de travailler ensemble pour développer notamment la participation des professionnels à l'organisation des parcours de soins, des filières gériatriques, etc. Par ailleurs, dans les suites de l'ouverture des différentes antennes, nous poursuivons la prospection de stage en ambulatoire et dans les maisons de santé.

- Regroupement des EAP et des IDE de Puériculture dédié au bain du nourrisson ;
- Atelier aux gestes et soins d'urgence mutualisé aux ESI 1A et AS ;
- Atelier aux soins de confort et de bien-être mutualisé aux ESI 1A et AS ;
- TD sur le travail en équipe, mutualisé aux ESI 2A et AS ;
- Conférence « Les aidants » pour les ESI 1A et les EAS ;
- Interventions des étudiants IADE auprès des ESI 2A, dans le cadre de la transfusion.

Depuis la fin de la crise sanitaire Covid et en appui du retour d'expérience formalisé en la matière, nous confirmons aujourd'hui notre dispositif de formation **en hybridation**. Actuellement, jusqu'à 40% maximum des enseignements peuvent être dispensés en distanciel. Cet équilibre permet sur le plan pédagogique de maintenir la qualité de la formation tout en préservant la partie de temps de présentiel indispensable à l'acquisition des connaissances et à la dynamique des apprentissages. Par ailleurs, le distanciel offre un intérêt non négligeable pour les apprenants en termes d'économies de trajets, de fatigabilité moindre. Ainsi, d'une manière certaine, il participe pour partie à la lutte contre les ruptures de parcours. En 2024, nous avons commencé à développer le distanciel asynchrone grâce à la production de contenus numériques adaptés par le Digital Learning Manager. Cette montée en puissance du distanciel asynchrone est également permise par la création de contenus sous Genially© par l'équipe pédagogique et l'utilisation de la plateforme Simango. En

2025, nous maintenons une hybridation mais nous la réduisons sur le plan quantitatif, persuadés que nous agissons ainsi au bénéfice du bien-être tout en limitant le risque d'isolement des apprenants. Sur le plan pédagogique, les évaluations sommatives sur table ont lieu strictement désormais en présentiel à l'Institut. L'utilisation du distanciel asynchrone permet aux apprenants d'organiser leurs apprentissages suivant leurs rythmes et favorise l'autonomie dans le parcours de formation. Au-delà de l'impact positif du distanciel asynchrone (meilleure articulation entre formation et vie personnelle, limitation des ruptures de parcours), les étudiants/élèves peuvent plus facilement exercer des activités complémentaires souvent nécessaires à leurs besoins financiers.

### **Une exigence universitaire dans le cadre du système LICENCE-MASTER-DOCTORAT (LMD) :**

Les acteurs du processus d'universitarisation, les universités de Montpellier et UNIMES, nous accompagnent dans la délivrance des enseignements auprès des étudiants en soins Infirmiers. Pour vérifier la réponse aux exigences universitaires, nous serons soumis à évaluation externe. Dans cette perspective nous veillons à la délivrance d'un haut niveau des savoirs académiques et à une optimisation de la qualité de nos stages.

En qualité d'organisme de formation **du CHU de Nîmes**, nous nous appuyons également sur le **Schéma régional 2022-2028 de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI)** [https://www.laregion.fr/IMG/pdf/0/4/0/occ\\_sresri\\_--v2.pdf](https://www.laregion.fr/IMG/pdf/0/4/0/occ_sresri_--v2.pdf)

### **OBJECTIFS :**

- Poursuivre la structuration de l'appareil de formation en cohérence avec l'intégration des formations dans le processus Licence Master Doctorat notamment grâce aux enseignements universitaires dispensés dans le cadre de ces formations,
- Favoriser la recherche et l'innovation. Depuis 2020, nous disposons à l'IFMS d'un poste à temps partiel occupé par une cadre formatrice Docteure en Sciences de l'Education et de la Formation et depuis 2023, d'une formatrice Docteure en anthropologie.

Les membres de l'équipe pédagogique, responsables des enseignements au sein des UE liées à la recherche, participent aux dispositifs institutionnels du CHU autour de la recherche paramédicale. Un projet recherche mené par deux formatrices titulaires d'un doctorat et supervisé par le responsable pédagogique travaillera 4 piliers à développer au sein de l'IFMS :

- Réingénierie de l'initiation à la recherche en cohérence avec le programme de formation et les travaux GCS/Université,

- Développement d'un programme de promotion et d'accompagnement des projets de recherche au sein de l'IFMS,
- Promotion des sciences infirmières, et plus particulièrement des théories de spectre intermédiaire, au sein du raisonnement infirmier et des travaux d'initiation à la recherche,
- Structuration du partenariat entre l'IFMS et le comité de recherche en soins du CHU.

Le travail de fin d'étude des étudiants en soins infirmiers est centré, lui, sur la réalisation d'une revue de littérature.

Les membres de l'équipe pédagogique, en charge des enseignements en lien avec la recherche, accompagnés de membres de l'équipe de direction travaillent avec le coordinateur de la recherche paramédicale du CHU pour développer la recherche.

Un projet de recherche est en cours d'élaboration et mené par une formatrice titulaire d'un doctorat.

### **Le nouveau référentiel IDE**

L'équipe de direction et pédagogique se structure en vue de la mise en œuvre de la réforme des études infirmières, annoncée pour la rentrée 2025.

### **Notre finalité : Quel professionnel voulons-nous former ?**

Dans cet état d'esprit la réflexion de l'équipe pédagogique prend en compte l'évolution des modèles professionnels pour mieux répondre aux besoins croissants de la population décrite. Ainsi, les futurs acteurs de soins formés à l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé seront en mesure de répondre aux exigences du métier et aux spécificités, attentes et besoins en santé de la population. Nous souhaitons qu'ils puissent s'adapter aux défis d'aujourd'hui et de demain et la crise sanitaire du COVID a démontré l'importance du champ de la prévention mais aussi de l'éducation en santé. Nous relevons aussi l'importance de la coordination entre professionnels de santé en privilégiant dès la formation l'inter professionnalité.

Dans le respect de la déontologie professionnelle, notre ambition est de former :

- **Un professionnel compétent**, dont le raisonnement clinique et l'approche holistique de la personne soignée, de son entourage et de son environnement, lui permettent d'agir en situation de façon efficace. L'Information et l'éducation du patient font partie intégrante du projet de soins. Dans le contexte actuel, sa pratique est interdisciplinaire et tient compte de l'évolution des technologies afin d'assurer la qualité et la continuité des soins (ex : travail

en réseau, télésanté, télésurveillance, pratiques innovantes, coopération et coordination entre les acteurs de soins notamment dans la structuration de filières spécifiques de prise en charge des enfants, adolescents et personnes âgées).

- **Un professionnel responsable**, qui connaît et respecte son champ de compétences et son domaine d'autonomie, dans le cadre duquel il prend des initiatives adaptées. Il actualise ses connaissances et fonde sa pratique sur des données probantes afin d'aider la personne soignée à faire des choix éclairés. Il s'inscrit dans une approche d'éducateur de la santé.
- **Un professionnel engagé**, qui se questionne, explique et partage le sens de ses actes, et fait évoluer sa pratique professionnelle. Il participe à l'encadrement des stagiaires et des nouveaux professionnels. Il contribue à l'évolution de la profession en s'intéressant au développement de la recherche en soins et des pratiques avancées.

Enfin, cette ambition est vouée également à l'essor d'une culture orientée clairement vers le développement durable.

Plusieurs actions sont en cours, notamment l'étude d'une épicerie solidaire, pour rendre dans ce domaine les apprenants responsables et acteurs du développement durable ; pas seulement dans une dimension environnementale, au sens écologique du terme, mais aussi dans une approche sociale.

## I. Orientations de la formation

Les définitions ci-après ne relèvent pas d'une détermination univoque et scientifique d'un seul concept mais plutôt de l'expression du consensus de l'équipe pédagogique autour des différents modèles conceptuels.

**Se professionnaliser** : La professionnalisation poursuit deux buts :

L'un étant la construction des compétences indispensables à l'exercice professionnel. L'autre, l'inscription du sujet dans la profession et dans ses dimensions sociales, politiques, historiques.

**Apprendre à apprendre** : Nous choisissons d'évoquer la posture du sujet apprenant. Pour reprendre les termes de Perrenoud (2004), apprendre suppose de : Désirer, Persévérer, Interagir, Travailler son rapport au savoir, Prendre des risques, Changer, Se transformer. Au final « apprendre devient

un métier dans un sens plus large : il faut s'approprier ses rites, son langage et ses ficelles, pour appartenir au « corps apprenant » » (Perrenoud, 2004).

**Développer la pensée critique :** L'évolution des contextes de travail, de l'état de santé de la population amènent les professionnels de santé à intervenir dans des situations de soins de plus en plus complexes. Parallèlement, la quantité grandissante des informations et des savoirs disponibles ainsi que l'obligation d'utiliser des connaissances et des techniques scientifiquement validées rendent plus que jamais indispensables à l'exercice de la pensée critique. Enfin, la crise sanitaire a constitué une période d'émergence pour la désinformation dans le champ de la santé et a montré la nécessité de disposer de personnel avertis et vigilants dans leurs pratiques mais aussi disponibles pour clarifier l'information auprès des populations.

## II. Conception générale et choix pédagogiques

Toute formation prend son essence et construit son sens dans **la motivation et l'engagement** de la personne. La formation met en jeu différents acteurs : les apprenants, les formateurs, les professionnels de terrain, les intervenants extérieurs.

La formation est un choix qui demande un investissement personnel, une prise de conscience, une remise en question de ses représentations, la construction de nouveaux repères et une évolution dans la réflexion et dans les pratiques. Chaque apprenant apporte la singularité de son expérience qui vient enrichir le groupe, les professionnels et la profession.

Elle favorise la mise en projet de l'apprenant et le fait entrer dans un processus d'évolution engageant une dynamique de changement, de transformation et de professionnalisation.

### 1. Valeurs

Le projet pédagogique est fondé sur des valeurs humanistes sur lesquelles s'appuie l'équipe pédagogique. Elle se positionne fortement sur la déclinaison de ces valeurs dans l'exercice pédagogique au travers des unités d'enseignement ou modules, dans les stages, dans la relation aux étudiants / élèves et dans la vie institutionnelle entre tous. Ces bases représentent l'éthique de nos professions et il nous semble indispensable de les transmettre aux apprenants en formation.

**Respect de la personne** : Il correspond à notre vision humaniste des métiers de soignants. Le respect consiste à appréhender l'autre comme une personne, pour ce qu'elle est et telle qu'elle est, dans une relation d'estime réciproque. Il implique la politesse, une certaine réserve, le ménagement de la pudeur et le respect de la dignité. Il permet la confiance réciproque. Cette valeur est aussi requise dans la relation pédagogique.

**Sollicitude** : Elle caractérise le rapport à l'autre par l'attention particulière qui lui est portée, avec l'intention de « prendre soin ».

**Tolérance** : État d'esprit de quelqu'un ouvert à autrui et admettant des manières de penser et d'agir différentes des siennes.

**Honnêteté** : Conformité à une norme morale socialement reconnue, respect de la loi morale. Qualité de celui qui est fidèle à ses obligations, à ses engagements, qui ne cherche pas à tromper.

**Équité** : Respect absolu de ce qui est dû à chacun, la notion d'équité appelle celle d'impartialité et de justice et se rapproche de celle d'égalité des chances, elle relève du domaine de l'éthique.

**Responsabilité** : Elle implique de connaître son rôle, ses devoirs, de prévoir les conséquences de ses actes, et doit conduire à faire ses choix et à agir en envisageant les répercussions de ses actions. Elle suppose le souci de l'amélioration continue de ses connaissances, ses compétences et de ses attitudes professionnelles, la capacité à reconnaître ses limites et à chercher l'aide d'autres professionnels.

En conclusion, la transmission de ces valeurs implique d'associer une réflexion éthique à la formation des professionnels de santé.

## **2. Finalité de la formation**

Le projet de l'équipe pédagogique est de former un **professionnel** :

**Compétent** : « Possède la capacité à mobiliser des ressources pour agir en situation professionnelle en vue d'une finalité ».

**Réflexif** : Qui mène une réflexion dans l'action et sur l'action et qui questionne et analyse sa pratique professionnelle pour l'évaluer, progresser et faire évoluer la profession.

**Engagé** : L'engagement du soignant est polymorphe. Il est d'abord et surtout dans la relation de soin. Il s'inscrit ensuite dans la promotion et la défense de la profession. Par ailleurs, il s'engage au sein d'un établissement, d'une institution. Enfin, il s'engage envers une équipe médicale et paramédicale et prend ainsi la responsabilité d'un travail en équipe qui doit avancer ensemble pour un projet commun.

Dans un contexte de travail en évolution, il **s'adapte au plus près à la réalité des situations réelles de travail.**

### **3. Principes pédagogiques**

**La construction des compétences** : La compétence ne se transmet pas, elle se **construit** dans des dispositifs qui privilégient le transfert pratique-théorie-pratique.

La compétence résulte de la combinaison de savoir et de savoir-faire mais aussi de savoir-être (attitudes, comportements), en fonction du cadre de perception que se construit l'auteur de la situation. Elle est donc « contextualisée », évolutive et observable dans la maîtrise d'une situation professionnelle donnée. Elle est à la fois individuelle et collective.

- Pendant la formation l'apprenant devra confronter les savoirs théoriques et les pratiques professionnelles à l'aide de modèles, se prendre en charge, se situer, se projeter pour construire ses propres compétences,
- Devenu professionnel, il aura la volonté de faire évoluer la profession et y participera activement. Il trouvera et gardera un juste équilibre entre éthique et valeur. Il s'affirmera au plan individuel et collectif.

L'équipe pédagogique s'appuie sur le référentiel de compétences du métier choisi.

**La progression pédagogique** : La formation permet à l'apprenant de se confronter à des situations professionnelles de plus en plus complexes et de mobiliser les capacités suivantes :

- **Développer des attitudes et des savoirs relationnels** adaptés aux situations de soins.
- **Combiner des connaissances théoriques** entre elles pour former des savoirs intégrés et cohérents, adaptés au contexte.
- **Mobiliser des savoirs procéduraux, pratiques et techniques**, mis en œuvre à partir d'un contexte et d'une lecture objective des situations réelles.

- **Adopter une posture réflexive** pour être en capacité de transférer ses compétences sur toutes les situations rencontrées.
- **S'auto évaluer, réajuster** et s'inscrire dans une progression.

La formation va donc permettre à l'apprenant de progresser selon les niveaux de compétence.

### Progression sur les 3 années IDE

Première année	Deuxième année	Troisième année
Est en capacité de mobiliser des savoirs et méthodes adaptés face à une situation connue et de les expliquer.	Est en capacité de sélectionner les savoirs et méthodes adaptés, de repérer des invariants en fonction de la situation.	Est en capacité d'analyser une situation nouvelle pour en repérer les invariants et les éléments propres pour mettre œuvre un savoir d'action. Il prend des décisions afin de conduire des actions personnalisées, adaptées, sécurisées.
Il est en capacité de se questionner et de se centrer sur autrui	Il est en capacité d'explicitation sa posture et ses actions.	Il est en capacité d'explicitation sa posture, ses actions et les savoirs de l'action.

### Progression sur l'année AS et AP

septembre à décembre	janvier à mai	mai à juillet
Est capable d'accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne et de sa vie sociale en analysant les informations recherchées et en tenant compte de ses ressources : entourage, aidants mais aussi de son environnement.	Est capable d'évaluer l'état clinique d'une personne et de réaliser des soins en mobilisant ces connaissances en anatomie, physiologie, signes et paramètres dans l'application des règles de bonnes pratiques.	Est capable de développer une communication adaptée pour le travail en équipe pour assurer la continuité des soins et des activités
Est capable d'identifier les situations à risque, de repérer des vulnérabilités et de proposer des actions ou mesures préventives et d'en suivre les résultats pour réajuster.	Est capable de participer au raisonnement clinique partagé en analysant les informations recueillies et en identifiant les situations à risque et la priorisation des soins dans son champ de compétence	Est capable de mettre en œuvre des soins relationnels de qualité auprès des personnes et des aidants en élargissant son information dans les domaines de l'éducation en santé
	Est capable d'entretenir l'environnement immédiat de la personne et les matériels dans les différents lieux d'exercice (domicile, EPHAD) en mobilisant ses connaissances et dans le repérage des anomalies ou des dysfonctionnements pour prévenir les risques : infectieux, accident d'exposition, infections associées aux soins...	Est capable de développer des techniques de communication dans des situations spécifiques comme le handicap, les situations de violence...

**L'évaluation** : Nous concevons l'évaluation à la fois comme outil de progression pédagogique et outil de mesure. Dans sa dimension formative, elle aide l'apprenant dans sa progression (indicateur de la progression de **l'étudiant/élève** dans son parcours de formation, elle peut pointer les axes d'amélioration) ; et dans sa dimension sommative, elle mesure le niveau atteint. Les critères intègrent les recommandations du référentiel des études. La dynamique d'auto questionnement, est encouragée et elle est soutenue par le formateur.

**L'alternance intégrative** : L'alternance se situe entre deux terrains : l'institut de formation et le lieu de stage. Elle s'articule entre trois parties : l'apprenant, les formateurs et les soignants. Une formation par alternance a pour objectif le développement de compétences. Elle implique une approche constructiviste où l'apprenant acquiert des compétences par sa participation active à sa propre formation. Le lien théorie-pratique se construit dans un rapport de collaboration et de réciprocité entre les lieux de formation théoriques et pratiques. La diversité des lieux d'accueil et la confrontation aux divers modes d'exercice professionnel favorisent l'apprentissage. Notre projet pédagogique attribue un rôle majeur aux tuteurs de stage : leur accompagnement favorise la qualité des apprentissages en lieux de soins et participe de l'attractivité de notre Institut. Incarnant la « vraie vie » de l'univers du soin, nos seulement, ils apportent une contribution essentielle à l'instruction des résultats des apprenants dans les commissions professionnelles, mais ils participent à nous maintenir connectés à la réalité.

**L'accompagnement à la réussite** : L'équipe pédagogique reconnaît la capacité de chacun à réussir et privilégie une relation de confiance réciproque basée sur :

- le respect de chacun et sur l'engagement de l'étudiant/élève,
- une écoute mutuelle bienveillante,
- une relation d'accompagnement personnalisée.

Le fil rouge centré sur le bien-être de l'apprenant couvre plusieurs dimensions et donc s'exprime de plusieurs manières, soit par :

- Des ateliers en début d'année et avant chaque évaluation, demeure une priorité.

Illustration :

- Challenge santé et bien-être d'intégration,
- Atelier autohypnose
- Toucher massage
- Salle d'activités sportives

- La Prévention des risques musculosquelettique
- L'aide à la précarité socio-économique sur ou à proximité des 3 sites de formation :
  - o Les épiceries solidaires
- La mise à disposition gratuite de protections périodiques
- Le renforcement de la diffusion des informations par la Cellule Communication de l'IFMS et les deux référents de la cellule Aide sociale

Le dispositif bien-être est également soutenu par une politique inclusive structurée et par un grand plan de santé mentale 2025/2026.

**La diversité des méthodes pédagogiques :** Nous privilégions une approche pédagogique multi référentielle. L'institut valorise l'approche inter active en multipliant les situations d'apprentissage et offre diverses méthodes et moyens pédagogiques.

- **L'analyse de situations cliniques :** Elle crée du lien entre les unités d'enseignement ou les modules et la pratique soignante.
- **L'analyse de pratique professionnelle :** Elle développe chez l'apprenant une démarche réflexive, des compétences et une évolution dans sa représentation professionnelle.
- **L'approche interactive** par l'exploitation de cas concrets, de situations emblématiques, de situations problèmes, l'organisation des tables rondes, de travaux de groupe, travaux pratiques, simulations, théâtre forum, jeux de rôles, enseignements cliniques, participation et/ou organisation de journées « conférences ».
- **Les cours magistraux**
- **Les simulations de situation de soins ou d'activité contextualisée**

Par ailleurs, l'activité pédagogique sur trois sites différents amène à repenser les activités et outils utilisés, chaque site devant bénéficier du même niveau de prestation.

### **III. Stratégie de développement de l'offre numérique**

Les outils numériques, qu'ils soient à classer dans la catégorie TICE ou bien dans les outils de production et d'organisation du travail, connaissent une montée en puissance lente depuis plusieurs décennies. La crise sanitaire a joué dans ces usages un effet d'accélérateur incontestable. Cette crise a été l'occasion pour les membres de l'IFMS de redéfinir leurs rapports aux outils numériques et de refonder leur stratégie pédagogique. C'est aussi un moyen d'acculturer les apprenants à un futur environnement de travail particulièrement empreint des technologies de l'information et de la communication.

Il s'agit donc, pour les années à venir, de continuer à développer la place des outils numériques dans les pratiques pédagogiques et organisationnelles à travers des objectifs organisés selon 3 axes :

### **Ingénierie pédagogique**

- Mettre à la disposition des apprenants des contenus de formations de qualité homogène quel que soit le site de formation. L'utilisation de la visioconférence pour les cours réalisés par les experts et la mise à disposition d'activités pédagogiques via une plateforme d'apprentissage permettent de diffuser une production de qualité constante à travers nos divers sites sur le territoire ou pour nos divers parcours de formation
- Mettre à disposition des formateurs un accompagnement à l'usage quotidien des outils numériques et à la résolution des problèmes. Ceci est permis par la formalisation d'un poste de référent TICE qui, dans le cadre de ses missions accompagne individuellement les membres de l'équipe pédagogique.
- Favoriser la création autonome de contenus numériques de formation par l'équipe pédagogique et le Digital Learning Manager. Cela est permis par la mise à disposition d'outils numériques dédiés et par la formation des formateurs à la production des contenus numériques (documents interactifs, vidéos).

En termes de traduction pratique, cela aboutit à une évolution des pratiques de formation tant synchrone qu'asynchrone, tant présentielle que distancielle.

L'activité présentielle s'enrichit de l'usage d'outils numériques comme ceux de La Digitale©. L'activité distancielle synchrone peut mobiliser les mêmes outils. L'équipe pédagogique mobilise également, et de manière plus forte chaque année, des outils comme Genially©. Les apports sont également enrichis par le travail du Digital Learning Manager sur des modules e-learning plus complexes.

La bascule, en 2024, vers la plateforme Moodle permet un enrichissement des activités pédagogiques distancielles.

- Mettre en place auprès des apprenants et de l'équipe pédagogique une démarche d'initiation à un usage responsable et éthique des Intelligences Artificielles Génératives (IAG)
  - Elaboration d'une charte d'usage pour les apprenants associé au Règlement Intérieur 2025/2026
  - Projet d'élaboration d'une charte des usages pour les équipes de direction, pédagogique et administrative courant 2026
  - Inauguration d'un premier enseignement destinés aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année dans le cadre du TFE sur l'année 2025/2026

### Ingénierie organisationnelle

- Mettre à la disposition des étudiants des outils leur permettant d'organiser leur travail en autonomie. Pour ce faire, nous faisons référence à nouveau à la plateforme d'apprentissage mais aussi la plateforme administrative leur permettant un accès aux plannings, notes, absences et stages. Par ailleurs, les étudiants disposent également d'un accès Wifi au sein du bâtiment. Ceci leur permet de travailler en autonomie, entre autres dans les activités de veille et de recherche documentaire.
- Mettre à disposition de l'équipe pédagogique et administrative des outils numériques permettant d'assurer leurs activités de manière coopérative et mobile. Cela se traduit par la mise à disposition de progiciels permettant le travail commun autour du dossier numérique de l'apprenant, de matériel mobile (PC) pour le travail pédagogique quel que soit le lieu (bureau, salle de cours, espace de coworking, télétravail) et d'un bureau virtuel accessible depuis le lieu de travail et le domicile.

### Qualité de vie

- Offrir aux apprenants une organisation plus souple de leurs parcours d'apprentissage, qui permette de répondre, au moins partiellement à leurs contraintes de vie. La mise en place d'une hybridation de la formation, de co-modalités dans l'accès aux activités pédagogiques permettra de répondre à ces attentes.
- Rendre disponibles aux étudiants des interlocuteurs pour leurs problématiques avec les outils numériques. Le secrétariat assure le suivi des connexions au dossier patient, aux badges. Le référent TICE répond aux problématiques de connexions aux plateformes numériques d'apprentissage et administrative. Il assure également un accompagnement lors de problèmes critiques dans l'usage des outils numériques (conseils, tutoriels, mise à disposition de ressources).
- Permettre aux professionnels de l'IFMS d'exercer efficacement leur activité dans le cadre du télétravail, par la mise à disposition d'un environnement numérique de travail facilitant une organisation agile et répondant au mieux à leurs contraintes. La mise en place d'un bureau virtuel, d'un système de téléphonie intégrée et d'une solution de visioconférence, de matériel informatique adapté permet de répondre à cet objectif.

## IV. Objectifs d'apprentissages et de professionnalisation

Nous faisons le choix de développer une ingénierie de formation qui prend en compte 4 niveaux d'apprentissage :

- **Les savoirs professionnels** à maîtriser pour progresser vers l'acquisition de connaissances.
- **L'expérientiel**, ou mise en situation pratique contextualisée en milieu professionnel et à l'IFMS grâce à l'utilisation des salles de simulation (halls process).

- **La réflexivité**, ou temps d'auto analyse pendant et après sa pratique.
- **La posture**, comme attitude professionnelle recherchée.

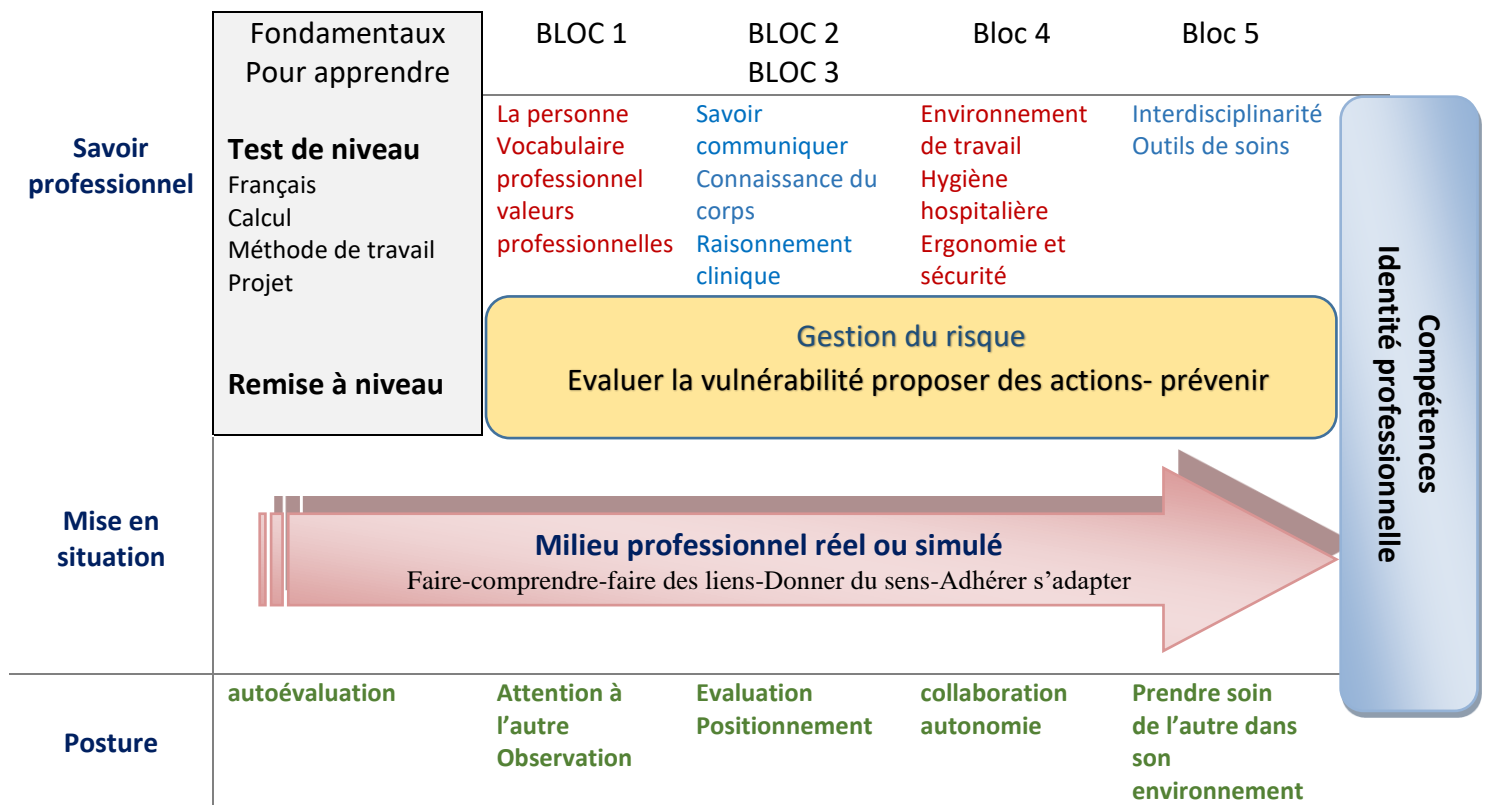
Ces différentes étapes participent du **processus de professionnalisation**.

### Les orientations et axes d'apprentissage

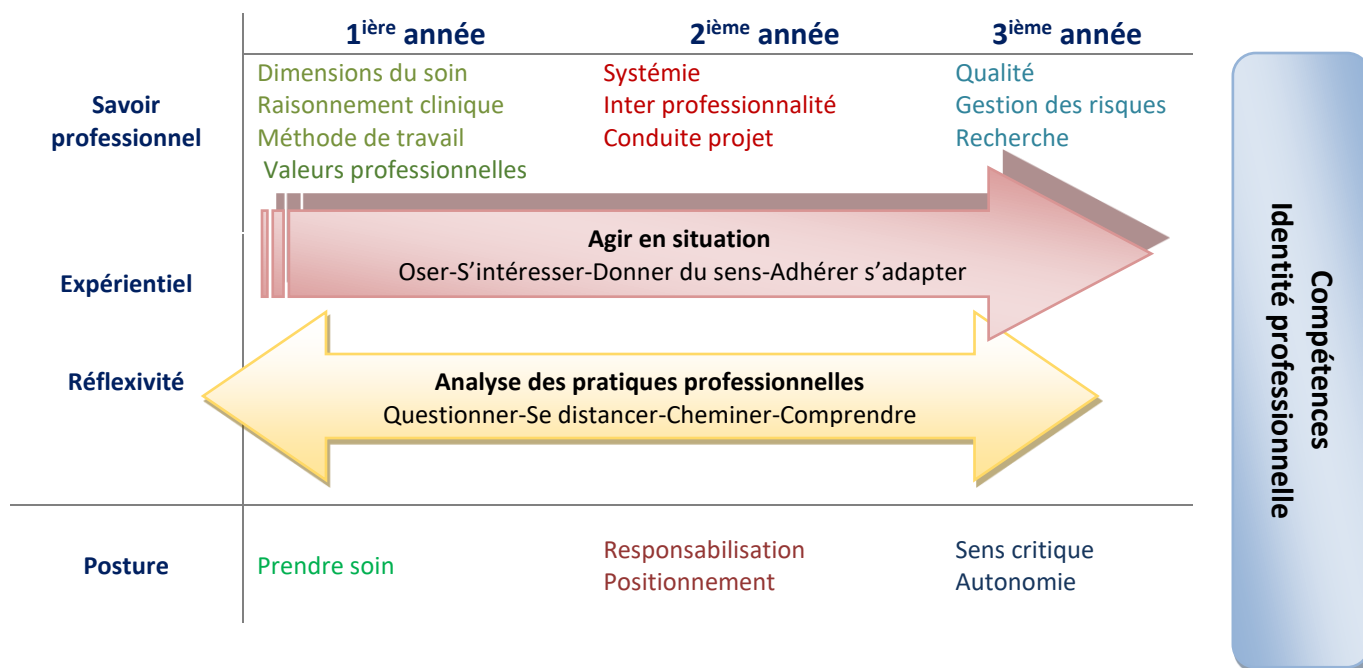
↳ Cf. modélisation page suivante

**Les objectifs** sont fixés dans une perspective de progression. Ils se déclinent au travers de chaque projet d'année cf. annexe.

#### 1. Formation au métier d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture



## 2. Formation au métier d'infirmier



## V. La stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant et élève

Dès l'entrée en formation notre ambition est de **déterminer rapidement les besoins et les attentes** de chaque apprenant de manière à **apporter des moyens facilitant** sa formation ou son devenir professionnel. Puis tout au long de sa scolarité, l'apprenant est régulièrement sollicité, observé. Au regard de l'alternance, le suivi pédagogique est une pierre angulaire, d'où le rôle essentiel du formateur référent.

Toutefois, la **nécessité d'un regard pluriel** pour pouvoir déterminer les attendus chez un apprenant est un point essentiel de notre stratégie. Pour ce faire, nous faisons le choix d'un référent pédagogique par année de formation. Ainsi les suivis pédagogiques réalisés par des différents formateurs favorisent ce regard élargi des situations. Une synthèse des rencontres est systématiquement tracée dans le dossier de l'étudiant.

En cours de formation, une **analyse réflexive** peut également être demandée pour mieux connaître et faire progresser l'apprenant. L'analyse de sa pratique sur son positionnement ou sa motivation en sont des exemples.

La proposition faite par le formateur à l'apprenant est rédigée le plus souvent sous forme de **contrat pédagogique**. L'apprenant s'engage à se donner les moyens pour atteindre les objectifs fixés.

### Les moyens proposés :

Le **1<sup>er</sup> entretien de suivi pédagogique** permet de clarifier les enjeux de la formation, les attendus, la recherche des prérequis et des éventuelles insuffisances du futur apprenant.

**L'accompagnement personnalisé des AS/AP.** Ce dispositif s'appuie sur les trois modalités prévues dans le référentiel de formation (API, suivi pédagogique, TPG) et sur la mise en œuvre de l'objectif d'accompagnement personnalisé et d'aide à la réussite ; lequel prend en compte les différents profils dans une cohérence pédagogique.

**Des cours de soutien.** Contextualisés au domaine du soin, ils sont proposés aux apprenants en français et en mathématiques et soutenus par la mise à disposition de **ressources documentaires** numériques. L'apprenant volontaire s'engage à suivre l'ensemble des cours programmés.

**Les choix de stages.** En fin de formation, les étudiants en soins infirmiers de 3<sup>ème</sup> année et les aides-soignants ou auxiliaires de puériculture sont sollicités pour choisir, en fonction de leur projet, le type et lieu de stage pré professionnel. Ceci restant subordonné au déroulement du parcours de formation.

## **VI. Projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants et élèves en situation d'handicap**

Le bâtiment est conçu pour recevoir tout apprenant en situation d'handicap. Dès la rentrée, les 2 référents handicaps formation accompagnent les demandes d'aménagement de formation et suivent le dispositif mis en œuvre. Nous pouvons passer des partenariats avec les associations. Dans ce cadre, des accompagnants sont présents tout le temps de la formation pour aider la personne en situation de handicap.

## **VII. Individualisation des parcours et stratégie de prévention de rupture des parcours**

### **1. Postulat**

Au regard des besoins en santé et dans le cadre du référentiel de formation, il s'agit de permettre à l'apprenant de réaliser son projet de formation en tenant compte de sa singularité et de l'accompagner dans son processus de professionnalisation et de construction de son identité professionnelle.

**Le formateur se positionne dans une dynamique d'accompagnement :** ce dernier a lieu tout au long de la formation et vise à apporter à l'apprenant les ressources nécessaires à son développement professionnel **de manière personnalisée**. Le formateur s'engage dans une relation pédagogique pour créer du lien, identifier les ressources et les difficultés de l'apprenant. Le formateur propose un accompagnement qui permet à l'apprenant de s'inscrire **dans une dynamique de progression**. Il est mis en situation de comprendre, analyser, décider, mettre en œuvre.

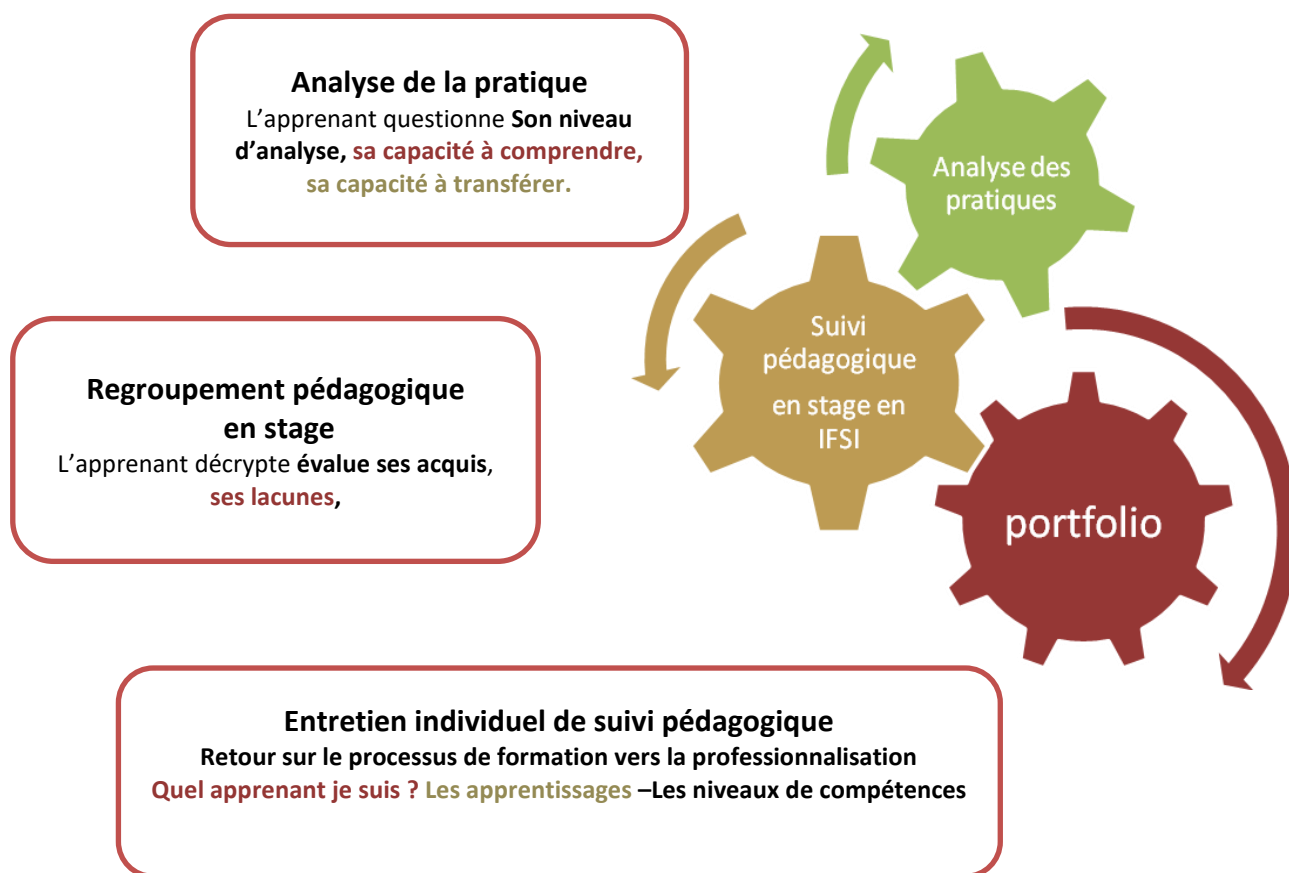
**L'apprenant est invité à développer une posture d'auto-évaluation :** Une des visées du référentiel de formation est l'acquisition d'une démarche réflexive par l'apprenant. La posture d'évaluateur du formateur vise à amener l'apprenant à devenir autonome responsable et réflexif, et à développer ses capacités critiques et de questionnement.

**Le formateur guide l'apprenant à partir du portfolio** outil personnel de l'étudiant /élève. Il lui appartient de le présenter aux équipes dans la perspective d'identifier son parcours, ses acquisitions, ses objectifs et de s'auto évaluer. A l'appui de ce dernier, un bilan de mi- stage est réalisé par le tuteur en présence de l'apprenant pour lui permettre de repérer ses points forts et ses axes d'amélioration.

Nous sommes régulièrement confrontés à des ruptures de parcours. Celles-ci sont la résultante de plusieurs problématiques : réorientation, financière, familiale, ou de santé. Chaque étudiant/élève confronté à cela est reçu en entretien par la Direction de l'IFMS dans l'objectif d'apprécier la situation, de l'accompagner en lui rappelant les dispositifs d'aide et de soutien existant, et en l'informant des modalités possibles d'aménagement en formation et de reprise de scolarité post-interruption. Ainsi **les parcours s'individualisent.**

Le modèle d'une formation pleine et entière évolue vers un modèle intégratif associant vie personnelle, vie professionnelle et formation.

## Trois temps au service des apprentissages de l'apprenant



Ces trois temps sont complémentaires, ils évoluent en synergie.

### *Modalités*

**Suivi pédagogique individuel** : Chaque apprenant bénéficie au moins de deux suivis pédagogiques obligatoires par an pour faire le point sur son parcours et sa progression. A la demande de l'apprenant ou du formateur, d'autres rencontres sont programmées en fonction des besoins.

**Regroupement en stage** : Le suivi en stage concourt à la mise en œuvre de l'alternance intégrative en proposant à l'apprenant un espace de réflexion, d'échange, de mise en lien théorie/pratique à partir des situations de travail réelles rencontrées. Avec les étudiants/élèves dont il a la charge, le formateur évalue leur progression en termes de capacités et compétences en raisonnement clinique. Ils les accompagnent pour l'approfondissement de leurs connaissances et l'intégration de la méthodologie.

**Le suivi collectif se décline sous plusieurs formes** : Préparation et exploitation de stage, bilan de fin d'année. Il permet d'amener les étudiants/élèves à questionner les situations professionnelles rencontrées, à confronter leurs points de vue, à se distancer de leurs vécus et à adopter une posture professionnelle en mobilisant des référentiels.

**Entretien individuel ponctuel ou suivi :** Il s'agit d'une rencontre à la demande du formateur et/ou de la direction et ou de l'apprenant. En lien avec des difficultés sociales psychosociales ou des demandes particulières d'accompagnement.

### **Spécificité de l'accompagnement du public en formation AS/AP**

Cet accompagnement s'appuie sur les API et sur le TPG. Soit la mise en place d'une permanence pédagogique et d'une foire aux questions pour les TPG collectifs. Ils permettent l'interaction pédagogique et l'analyse des informations « en temps réel », ainsi que la remobilisation de l'expression écrite, par la préparation du départ en stage et la rédaction des objectifs.

**Le suivi pédagogique se fait** en immersion professionnelle : 2 regroupements en stage dont le stage préprofessionnel de fin de formation avec 1 objectif spécifique, soit préparer la prise de poste en remobilisant le travail de l'année sur le projet professionnel / renfort des acquis ou consolidation.

Accompagnement à l'expression orale : pendant le suivi pédagogique / objectif sur le vocabulaire professionnel, qualité de l'expression orale, le comportement / interactions à l'autre / jugement de valeur.

**Spécificité d'accompagnement de l'étudiant Sportif de haut niveau :** Cet accompagnement est décrit dans la charte d'accompagnement du sportif de haut niveau. Ce document contractualise les engagements quadripartites : le formé et son coach, le formateur et le responsable de suivi pédagogique de l'étudiant.

**Régulation de la formation :** La régulation de la promotion est réalisée par une rencontre semestrielle entre les formateurs référents de l'année et la promotion. Le bilan de fin d'année permet de faire le point sur l'ensemble de la formation. C'est un moment d'échange constructif qui nous engage à des actions d'amélioration. La régulation de la vie au sein de l'établissement consiste notamment à être à l'écoute des étudiants/élèves, de leurs attentes, de leurs demandes.

Cette expression directe nous permet aussi d'accompagner le bureau des étudiants dans la réalisation de leur projet comme le dispositif tutorat, en facilitant son organisation ainsi que de proposer des participations à des événements institutionnels (conférences, débats...) ou des manifestations associatives. Par ailleurs, nous continuons nos actions pour développer une approche de bien-être étudiant en proposant et en animant par exemple des séances de relaxation.

**La Section Relative à la Vie Etudiante / la vie des élèves au sein de l'institut** est programmée deux fois par an, réunissant la direction, les cadres formateurs référents d'année, les représentants des équipes administrative et d'entretien, la responsable du CDRI, les représentants des étudiants /élèves des 3 filières. Le président peut inviter toute personne pertinente au regard de l'ordre du jour (le représentant de l'association des étudiants, professionnel expert...).

## **VIII. Planification de l'alternance**

**Cf. annexe**

## **IX. La cartographie de stage**

**Cf. annexe**

Elle correspond à notre offre de formation dans les typologies de stage prescrites par les référentiels. De manière plutôt exceptionnelle, chaque étudiant peut être amené à proposer des lieux de stage qui, après évaluation, sont validés comme terrain de stage.

Nous offrons également la possibilité aux ESI de 3A de réaliser des stages à l'International sous conditions pédagogiques suivantes :

- Qualité des résultats théoriques et cliniques
- Niveau de linguistique adapté
- Maturité professionnelle et personnelle
- Implication dans sa formation
- Pertinence du projet.

L'étudiant construit son projet. Il est validé par la direction de l'IFMS. Les destinations dans un pays sensible sont étudiées en concertation avec le CHU de Nîmes. En fonction du niveau de risque notamment sécuritaire ou sanitaire du pays de destination, le projet peut être à tout moment refusé, réévalué et/ou annulé.

## **X. Modalités d'encadrement et de tutorat**

Avant d'introduire la politique de stage, il est nécessaire de décrire le rôle du stagiaire. C'est un acteur de sa formation progressant dans une démarche de recherche d'identité professionnelle, en quête de devenir un professionnel de demain pour répondre aux besoins en Santé, actuels et à venir.

### **1. LE STAGIAIRE**

C'est une personne autonome, engagée et responsable de sa formation. Il recherche les opportunités d'apprentissage, il analyse les situations rencontrées et les problèmes pour en faire des axes de progression et s'enrichir. Il est le moteur de son apprentissage. Il formule ses objectifs d'apprentissage avant le départ en stage. Il s'enquiert des prérequis indispensables au service dans lequel il est affecté. Ceci afin de pouvoir combiner ses savoirs théoriques aux situations d'apprentissage rencontrées. Au cours du stage, il questionne les divers professionnels qu'il rencontre tant sur des savoirs théoriques que cliniques. Il développe l'auto-évaluation et recherche la confrontation de ses idées dans un esprit constructif et avec la posture de professionnel en devenir. Cette posture est à faire évoluer au cours de la formation. L'apprentissage demande toujours une certaine part d'humilité pour être en situation d'apprendre des autres, de découvrir le milieu du travail et de construire progressivement son identité professionnelle.

**Le parcours de stage de l'étudiant/élève doit :**

- Garantir l'acquisition et le développement des compétences pour répondre aux besoins de santé actuels et à venir,
- Préparer les étudiants et/ou élèves à travailler en pluridisciplinarité,
- Développer une posture réflexive pour construire une identité professionnelle,
- Susciter un esprit de recherche pour une progression continue dans l'exercice de leur futur métier.

## **2. LA POLITIQUE DE STAGE**

Elle suit les évolutions des dispositions réglementaires, de la politique de Santé du territoire, des échanges avec les partenaires acteurs de l'encadrement et de la prise en compte des différents parcours des étudiants et/ou élèves. Elle s'inscrit dans le projet pédagogique.

### **2.1 LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

#### **↳ Optimisation de l'offre de stage :**

C'est trouver et s'adapter aux nouveaux terrains de stage en regard des restructurations organisationnelles induites par le système de santé. Le développement de la chirurgie ambulatoire, les hospitalisations de jour et le développement de réseaux de soins tournés vers la ville offrent de nouvelles perspectives d'expériences diversifiées à nos étudiants et élèves.

Ce partenariat prend en compte l'offre de terrains de stage, mais pourrait induire la notion d'employabilité avec l'offre de pré recrutement (mission proposée par l'association nationale des directeurs d'établissements paramédicaux ANDEP).

#### **↳ Garantir une offre de stage qualifiante**

C'est s'assurer que l'offre de stage est adaptée aux besoins en compétences des futurs professionnels.

C'est vérifier qu'ils répondent aux indicateurs QUALIOPi en repérant les critères d'un stage qualifiant (signature de la charte d'encadrement, recueil du livret d'accueil ou participation à son élaboration, formalisation du document-type « identification du lieu de stage », centralisation des informations pour les apprenants, construction du partenariat avec mise en place d'un formateur référent...).

#### **↳ Assurer l'efficacité des parcours de stage conformément à la réglementation**

Les parcours de stage répondent aux exigences du référentiel de formation, ils viennent renforcer les capacités d'acquisition en prenant en compte le rythme d'apprentissage des apprenants. Ils sont des parcours individualisés.

Notre fil conducteur est l'acquisition de compétences, auquel s'ajoutent autonomie et responsabilité. L'apprenant, dès la sortie de formation, doit être en capacité d'exercer dans tous les domaines d'activités pour répondre aux besoins en santé.

Le parcours de stage va aussi permettre à l'étudiant/élève d'orienter son projet professionnel vers un exercice de son choix ou vers une spécialisation et ce dès l'obtention de son diplôme d'État.

Le stage pré professionnel devient ainsi à la fois un stage de consolidation des acquis, mais aussi un stage d'orientation professionnelle et de recrutement potentiel.

Dans certains services, des parcours de stages sont proposés aux étudiants et élèves. Ils permettent de suivre un parcours patient et de comprendre la prise en charge globale inter-service et pluri professionnelle.

### ↳ **Maintien et consolidation des partenariats avec les professionnels pour accompagner vers la professionnalisation.**

Le développement de réflexions communes au travers de rencontres, de partage d'expériences et d'interventions partagées, vont construire cette posture. Des regroupements d'analyse de pratique à l'Institut, en collaboration entre le formateur et le professionnel, permettent à l'étudiant et / ou l'élève de s'inscrire dans une véritable démarche d'alternance intégrative. La participation des formateurs au sein du groupe tutorat de notre établissement support permet d'harmoniser les attentes concernant le stagiaire accueilli. La formation continue tutorat animée par des formateurs de notre institut renforce le partenariat et cible les pré requis attendus selon le niveau de formation.

Les professionnels agissent en co-responsabilité de la formation du stagiaire.

Les échanges : l'IFMS organise ou participe à des rencontres avec les professionnels accueillant des étudiants/élèves en stage afin d'échanger autour de thématiques définies au préalable, du bilan de satisfaction des stages renseigné par les stagiaires. Les échanges téléphoniques permettent tout au long des stages de réguler les situations...

↳ **Développer l'international** ; par le biais de la charte ERASMUS + et en offrant la possibilité de stage dans les pays hors UE. La signature de conventions avec différentes universités ou établissements facilite le départ d'étudiant ou de professionnel.

## 2.2 LA STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE

### 2.2.1 - Au sein de l'Institut

- ⇒ **Une adjointe de direction** qui coordonne et élabore la mise en œuvre de la politique des stages. Elle est garante de l'offre de stage et travaille en partenariat avec les autres instituts de la région. Elle anticipe et négocie les places de stage.  
Elle élabore les parcours de stage des étudiants et élèves de l'institut en collaboration avec les formateurs référents des stages. Elle recherche et réalise des ouvertures et fermetures de terrains de stage. Elle est l'interlocuteur privilégié des terrains de stage et participe à la fidélisation des différents partenaires.
- ⇒ **Un secrétariat** : assure la logistique sur le logiciel FORMEIS de toutes les activités inhérentes à la mise en stage pour les 3 filières.
- ⇒ **Un formateur responsable stage par année** : Il travaille en étroite collaboration avec l'Adjointe de direction et le secrétariat lors de l'attribution des stages. Sa connaissance des étudiants et/ou des élèves va permettre d'affiner et d'adapter le parcours de stage de l'apprenant. Il interagit avec ses collègues dans des missions de coordination et de logistique. Il veille à l'organisation des regroupements de suivi pédagogique en stage (regroupement par typologie, géographique et parcours patients).
- ⇒ **Un formateur référent de stage par regroupement**. Un formateur référent est attribué à chaque regroupement de lieux de stage à l'IFMS. Il travaille en étroite collaboration avec les tuteurs de stage et les professionnels de proximité. Il organise les regroupements du suivi pédagogique en stage. Il se déplace sur un lieu de stage lorsque les locaux le permettent, sinon les regroupements se déroulent à l'IFMS. Il répond aux sollicitations de l'apprenant ou à celles du tuteur. Il règle au fur et à mesure les questions pédagogiques qui peuvent se poser. Il veille à connaître l'évolution des textes réglementaires. Il participe à des groupes de travail en lien avec la formation par alternance.

### 2.2.2 - Au sein des lieux de stage

**Le Directeur des Soins ou responsable de structure, le maître de stage, le tuteur de stage, le professionnel de proximité** sont les interlocuteurs privilégiés. Ils participent activement à la formation des stagiaires. Ils s'impliquent dans l'accueil, l'organisation, l'encadrement des étudiants/élèves. Ils proposent des parcours de stage, s'associent à la réflexion, collaborent... Pendant le stage, maître de stage, tuteur de stage et professionnel de proximité favorisent les opportunités d'apprentissage. L'accompagnement pédagogique des professionnels est recherché pour faciliter le développement des compétences des stagiaires accueillis.

### 3. L'ACCOMPAGNEMENT AUTOUR DU STAGE

Il a pour but :

- Faire le point avec l'étudiant sur son vécu de stage
- Evaluer l'acquisition des objectifs posés en amont
- Mesurer la progression dans les apprentissages
- Analyser les situations cliniques en temps réel
- Mobiliser les ressources de l'apprenant dans la recherche d'informations
- Développer sa réflexivité au regard des situations professionnelles rencontrées
- Favoriser l'auto évaluation de l'apprenant et l'inviter à se projeter dans l'évolution de son parcours de stage
- Participer à la construction de son identité professionnelle.

**L'analyse de situations ou d'activités rencontrées** : se fait en groupe restreint à l'IFMS en coanimation formateur/professionnel de terrain, pendant le déroulement du stage. Elle permet la posture réflexive dans l'alternance.

Dans l'étude des situations de travail, les étudiants progressent selon trois paliers :

- **Comprendre** : l'étudiant mobilise les savoirs nécessaires à la compréhension des situations et développe un raisonnement clinique pertinent et adapté à chacune de ces situations,
- **Agir** : il mobilise les savoir-faire et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action,
- **Transférer** : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans de nouvelles situations.

**Temps d'exploitation de stage** : Il a lieu au retour de stage à partir du bilan du stage, du portfolio et des analyses de situations.

Cf annexe. Procédure Gestion de mise en stage et d'accompagnement des étudiants à l'IFMS.

## **XI. Prestations offertes à la vie étudiante/élève**

L'institut de formation se situe sur le campus universitaire de la faculté de médecine du CHU de Nîmes. Cet environnement est propice aux apprentissages.

### **Accès**

Les accès vers le centre-ville sont facilités ; le tram à la porte du bâtiment permet de rejoindre rapidement le centre-ville et la gare. Les transports en commun et le covoiturage sont vivement recommandés. Les cycles sont garés dans les parties réservées à cet effet. Les apprenants en stage sur le site du CHU Carémeau bénéficient d'un accès au parking du personnel, sous réserve des places disponibles.

### **Restauration**

Pendant la période de cours Il existe deux possibilités pour se restaurer :

- Dans l'espace de vie étudiant au 1er étage de l'institut de formation et ses terrasses équipées. Des distributeurs de boissons chaudes et froides et de restauration rapide sont à disposition des étudiants, ainsi que des fours micro-ondes et des réfrigérateurs qui devront être maintenus propres. Les étudiants/élèves peuvent prendre leurs repas dans les locaux de l'IFMS réservés à cet effet, sous réserve de maintenir les locaux propres après utilisation. Du matériel d'entretien est à disposition à cet effet.
- Aux restaurants universitaires (CROUS) à partir de 11H30. Les carnets de tickets sont en vente au CROUS.
- Il est également possible de se restaurer dans les locaux accueillant les antennes d'Uzès et du Vigan.

Pendant la période de stage :

Les étudiants s'adaptent à la structure du stage et peuvent utiliser les salles de pause pour prendre leurs repas.

### **Hébergement**

Habitat jeune propose des logements en location à la semaine ou au mois, à des prix compétitifs sur la ville de Nîmes. La communauté de communes du Vigan propose des logements à des prix préférentiels.

### **Ré créativité**

Une salle d'activité physique et de bien-être, et des espaces aménagés de bancs, tables sont à disposition des apprenants.

Les étudiants et élèves peuvent se regrouper en association permettant d'offrir différentes prestations. Un bureau est mis à disposition sur le site de Nîmes.

### **Les loisirs et lieux de détente**

La ville propose des prix préférentiels sur un certain nombre de prestations. Piscine et différents prestations sportives sont à proximité de l'IFMS.

### **L'IFMS propose des activités ouvertes à tous sur plusieurs thématiques**

- Atelier de bien être
- Atelier d'autohypnose.

**Les étudiants en soins infirmiers** bénéficient des activités sportives proposées par l'université

[https://www.unimes.fr/fr/vie-de-campus/sport\\_unimes.html](https://www.unimes.fr/fr/vie-de-campus/sport_unimes.html)

### **Situation d'urgence sociale**

Une cellule est à disposition des apprenants pour les orienter dans les recherches et répondre à leurs besoins.

## **XII. Indicateurs d'évaluation du projet**

La finalité du projet pédagogique est de donner sens et cohérence à la formation. Outil de référence, il favorise la cohésion d'équipe. Il est une ressource que l'on consulte et un outil de communication. Son évaluation annuelle est un moment de questionnement qui a pour finalité l'amélioration de la qualité de la formation. Ce projet est en cohérence avec le projet d'Etablissement et son projet médico-soignant partagé.

Dès leur arrivée en formation, les apprenants bénéficient d'une présentation par la Direction de l'IFMS.

### **Evaluation du projet**

Le projet est revu en fonction des critères d'évaluation et actualisé chaque année à partir des indicateurs suivants :

#### **Connaissance du projet pédagogique**

- **Les formateurs et les apprenants se réfèrent au projet pédagogique**
- Les objectifs des unités d'enseignement (UE) et des modules sont en cohérence avec des objectifs d'apprentissage et de professionnalisation.

#### **Mise en œuvre du projet pédagogique**

- L'alternance est organisée autour de l'accompagnement individualisé par les différents acteurs,
- Les terrains de stage accueillent les apprenants selon le prévisionnel attendu,
- Les tuteurs et formateurs référents de stage sont nommés,
- Le programme des interventions est respecté,
- Le parcours de formation est personnalisé,
- Les interventions planifiées sont réalisées,
- Les contenus sont actualisés,
- Les méthodes sont en adéquation avec les finalités de la formation et les objectifs des interventions,
- Les apprenants évaluent la qualité des contenus et de la relation pédagogique à partir d'un questionnaire remis en fin de semestre, et expriment leur niveau de satisfaction de leur formation.

# Annexes

**Plan d'action 2023/2026**

**Organigramme**

**Projets d'année**

**La planification de l'alternance**

**La cartographie de stage**

**La procédure de gestion de mise en stage et d'accompagnement  
des étudiants**

# Plan d'action 2023/2026

**AXE 1 Ajuster la formation des paramédicaux aux évolutions métier accompagnées par le Ministère, dans le but de diplômer des professionnels de santé compétents et adaptés aux évolutions des professions de santé via l'introduction des technologies numériques.**

## Objectifs

- Accompagner l'acculturation des publics apprenants et formateurs aux technologies numériques en éducation et en santé
- Produire des contenus e Learning et à distance en répondant aux besoins des équipes et des étudiants/élèves
- Former l'équipe pédagogique à l'utilisation de la formation à distance, des outils numériques et à la e-santé
- Informer l'équipe pédagogique sur l'actualité de l'apprentissage, des TICE et de la e-santé

## Cibles bénéficiaires et projets

- Équipe permanente de formateurs
- Étudiants et élèves des sites de instituts de formation

## Partenaires

- Équipe SIMHU CHU Nîmes
- Équipe plateforme Simango
- Équipe ESNUM

## Modalités d'intervention

- Détachement à temps partiel d'un formateur sur la mission de Digital Learning Manager (DLM)
- Poste de référent TICE en appui technique à l'équipe pédagogique
- Accompagnement des expérimentations de l'équipe pédagogique par le DLM
- Coordination de l'introduction des enseignements en e-santé par le DLM
- Création de contenus numériques par l'équipe pédagogique
- Création de contenus numériques sur cahier des charges par le DLM

## Condition de réussite

- Implication des acteurs
- Mise à disposition d'outils de création de contenus numériques (Genially®, Articulate 360)
- Mise à disposition d'une plateforme e-learning (Moodle)

## Indicateurs d'évaluation

- Nombre de réalisations
- Acquisition des moyens nécessaires
- Nombre de formateurs formés aux nouvelles technologies (e-santé et pédagogie numérique)

## Calendrier

Dès l'année scolaire 2023-2024

## AXE 2 Préparer la prochaine étape de Certification QUALIOPi de l'IFMS et telle que facilitée par le renforcement de la structuration en interne de la démarche Qualité

### Objectifs

- Structurer le pilotage interne de la Démarche Qualité au bénéfice notamment du renouvellement du Label Qualiopi
- Poursuivre l'acculturation des équipes à la démarche d'amélioration continue des pratiques
- Poursuivre le travail engagé de classement des données numérisées
- Soutenir le travail d'auto évaluation en utilisant aussi le référentiel HCERES
- Intensifier la formalisation des procédures et garantir leur actualisation

### Cibles bénéficiaires et projets

- Équipe permanente de formateurs
- Équipe pédagogique
- Étudiants élèves des 5 instituts de formation

### Partenaire

- Prestataires de formation
- Conseil régional
- Service qualité de l'établissement support

### Modalités d'intervention

- Constitution d'un COPIL interne pilotant sous l'autorité du directeur de l'IFMS
- Référents qualité
- Groupes de travail
- Formation d'auditeurs internes, Audit enquête...
- Développer les moyens mis à disposition : achat de scanners (*pour dématérialiser les documents et archivage*)

### Condition de réussite

- Pilotage effectif et efficient du COPIL
- Implication des acteurs
- Qualité des formations dispensées

### Indicateurs d'évaluation

- Nombre de réunions du COPIL et traçabilité de leur production
- Nombre de formateurs formés à la démarche qualité
- Nombre de références du référentiel acquise
- Avancée du classement des données
- Nombre de procédures au format qualité

### Calendrier

Dernier quadrimestre 2023 Constitution du COPIL

2023-2024 Préparation de l'Audit

Décembre 2024 Obtention de la certification QUALIOPi

### **AXE 3 Développer notre image d'établissement de référence du territoire Gardois Cévennes Camargue, en réponse aux besoins de formation et de compétences des employeurs et du GHT.**

#### **Objectifs**

- Formaliser un plan institutionnel de communication
- Communiquer sur notre **qualité de formation/dynamisme /ouverture à l'international**
- Développer des partenariats locaux régionaux et internationaux

#### **Cibles bénéficiaires et projets**

- Public
- Employeurs
- Etudiants élèves des instituts de formation

#### **Partenaire**

- CHU Service communication
- Conseil régional (consortium ERASMUS+)

#### **Modalités d'intervention**

- Etoffer l'équipe de communication
- Optimiser la gestion du site Internet
- Renforcer l'usage des réseaux sociaux
- Organiser des actions de communication : porte ouverte

#### **Condition de réussite**

- Implication des acteurs
- Qualité des collaborations

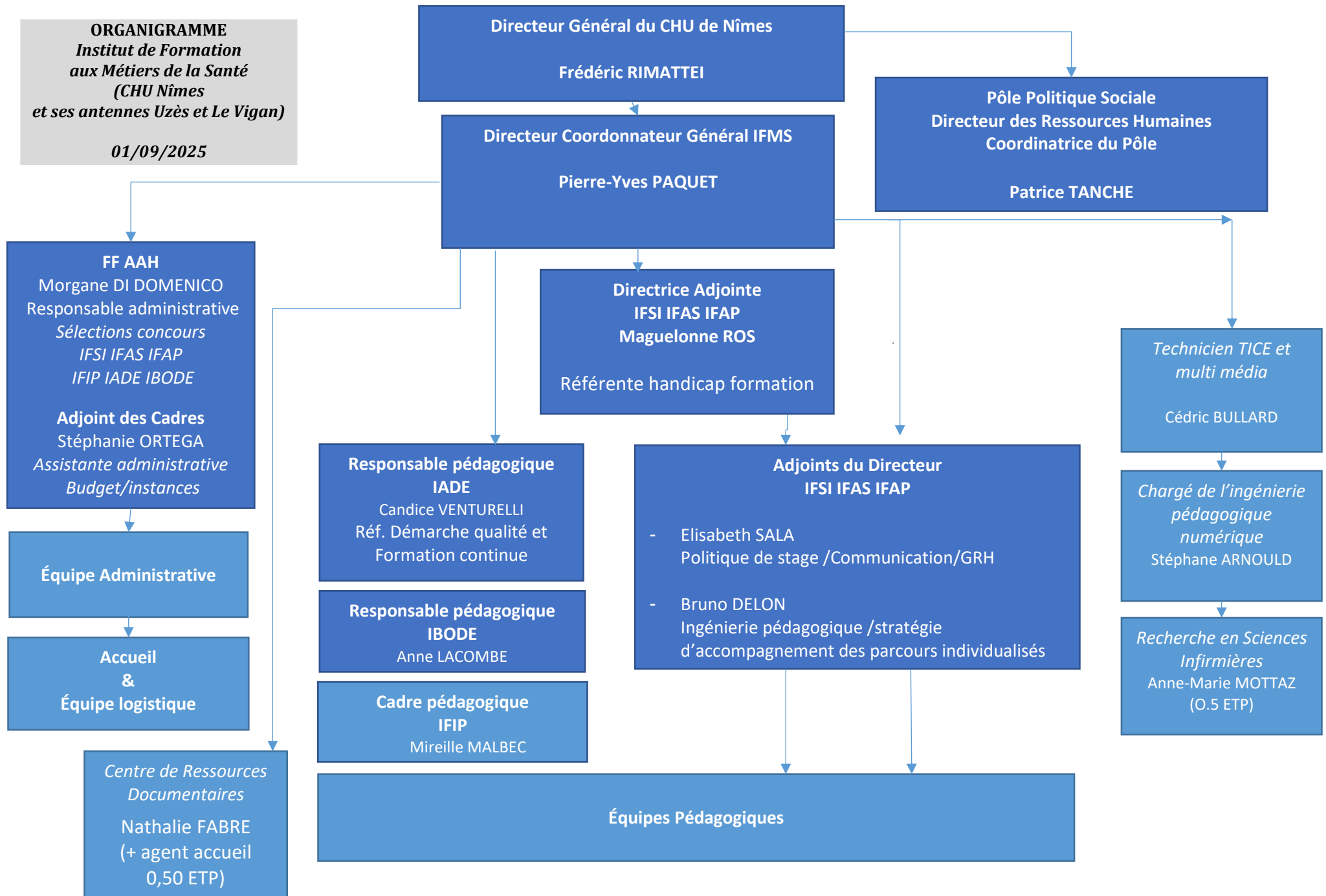
#### **Indicateurs d'évaluation**

- Outils développés
- Nombre de post déposés sur les réseaux sociaux détenus en propre et nombre de visiteurs
- Nombre de post déposés sur les réseaux sociaux détenus en propre par le CHU
- Nombre d'actions réalisées : participations aux forums emplois, actions de santé rencontre avec les différents partenaires, Portes ouvertes (nombre de visiteurs et degré de satisfaction)
- Activité du site Internet
- Nombre d'échanges ERASMUS et internationaux
- Nombre d'étudiants lors des rentrées scolaires (cf. quotas des filières en tension)

#### **Calendrier**

2019-2020 création porte ouverte - développement des réseaux sociaux - convention à l'international

**ORGANIGRAMME**  
**Institut de Formation**  
**aux Métiers de la Santé**  
**(CHU Nîmes**  
**et ses antennes Uzès et Le Vigan)**  
**01/09/2025**



**ORGANIGRAMME**  
*Institut de Formation  
aux Métiers de la Santé*

*Pôle politiques sociales*

*Septembre 2025*

## Les équipes IFMS

### Équipe pédagogique IFSI NÎMES et antennes UZÈS et LE VIGAN

- L. BABULLE
- C. BALDACCHINO
- E. BELTRAN
- N. BENOIT
- A. CARBONNEAU
- B. CHARDONNEAU
- S. CHATELIER
- C. CROQUELOIS
- V. DEMDOUM
- P. FERRARI CICIARELLI
- C. GARAU
- J. HUYGHE
- M. LAFONT
- C. LIGNON
- C. LORA-RUNCO
- C. MARTIN

### Équipe pédagogique IFSI NÎMES et antennes UZÈS et LE VIGAN

- C. PIERRE
- I. PIZON
- L. PARIZOT
- C. PAULSEN
- L. RAMAGE
- L. RUMBO
- P. SEGIER
- M. TENZA
- F. TIBERINO
- S. VALLÉE
- C. VITRANT
- C. VOCANSON
- V. WRIGHT

### Équipe pédagogique IFAS-IFAP NÎMES et LE VIGAN

- C. ALARD
- A. DUFOSSEZ
- L. FALA
- C. MASSON
- N. PASSEMARD
- S. WITTEW

### Equipe administrative

Assistante administrative  
- S. ORTEGA

#### Pôle scolarité

- J. DAYMOND
- M. LEBBE GOMEZ
- H. QUIRIN-AUVRAY
- F. RENU

#### Pôle administratif

- M-A. TOTEL
- L. RIEY
- L. QUIOT

#### Régisseur des recettes

- M. LEBBE GOMEZ

### Equipe logistique

- S. NABIL
- M. JEAN

#### Accueil

- G. GODEAU
- P. ENJOLRAS (0.5 ETP)

#### Référent TICE

- C. BULLARD

#### DLM

- S. ARNOULD

## Semestre 1 – Semestre 2

Année 2025/2026

---

### 1. Contexte de la 1<sup>ère</sup> année

Les enseignements théoriques de la 1<sup>ère</sup> année sont en grande partie des enseignements fondamentaux.

Ils initient une réflexion sur la santé reposant sur des valeurs humanistes. Ils permettent l'acquisition de prérequis des enseignements de 2<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> année, de prérequis méthodologiques et de repères en stage.

La première année vise également l'adaptation à un apprentissage par alternance intégrative.

Les compétences affiliées aux semestres 1 et 2 et mobilisées dans les unités intégratives sont :

- La compétence 3 : « Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »
- La compétence 1 : « Evaluation d'une situation clinique ».

Le projet pédagogique de l'IFSI a fixé les orientations et axes d'apprentissage suivants pour la 1<sup>ère</sup> année :

- Réflexion sur les dimensions du soin
- Intégration de savoirs méthodologiques : les méthodes de travail et le raisonnement clinique
- Développement de savoirs expérientiels : Initier à « agir en situation » et développer la réflexivité par l'analyse de situations et d'activités professionnelles à l'IFSI : en situation de simulation et sur les lieux de soins. (*Compétence 7*)
- Développement d'une posture reposant sur des valeurs professionnelles (respect de la personne, sollicitude, tolérance, honnêteté, équité et responsabilité) et sur le concept de « Prendre soin » (*compétence 6 et compétence 7*)
- Collaboration au sein d'une équipe pluridisciplinaire : identifier les champs d'intervention de tous les professionnels, les prendre en considération et les solliciter à bon escient (*compétence 9*).
- Inscription dans un réseau de soins : connaître les différents partenaires de soins hospitaliers et extrahospitaliers. (*Compétence 9*)

La promotion de 1<sup>ère</sup> année est composée d'étudiants issus de filières et d'expériences diverses, sélectionnés via Parcoursup ou dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue et éventuellement redoublants et étudiants en reprise de formation. Certains étudiants intègrent la formation après la date de rentrée dans le cadre de la sélection Parcoursup.

L'apprentissage par alternance intégrative est une approche nouvelle pour la plupart d'entre eux.

### 2. Ressources spécifiques

L'équipe est **composée de onze** formateurs issus de la filière infirmière cumulant des expériences professionnelles dans des domaines divers.

### 3. Finalités

- 1) Accompagner les étudiants de 1<sup>ère</sup> année en début de formation afin de faciliter l'apprentissage par alternance et le développement des compétences, favorisant la réussite du plus grand nombre (en lien avec l'axe III du schéma régional des formations sanitaires et en travail social 2023-2028).
- 2) Promouvoir le « Prendre soin » à travers une approche multidimensionnelle (éthique, holistique, réflexive).

### 4. Objectifs

- Favoriser l'intégration en formation dans un climat de bien-être et la réussite de la formation
- Favoriser l'appropriation des nouveaux outils numériques,
- Favoriser l'intégration des savoirs fondamentaux,
- Mobiliser des méthodes d'apprentissage et de travail,
- S'approprier les spécificités de la culture soignante,
- Impulser le questionnement et la problématisation des situations professionnelles,
- Diversifier les approches pédagogiques des situations professionnelles
- Initier une posture professionnelle,
- Accompagner à la construction d'une identité professionnelle,
- Promouvoir la collaboration et le partenariat pluri professionnels.

### 5. Enjeux

- 1) Pour l'étudiant :

⇒ Progression de l'autonomie dans le processus d'apprentissage :

- Apprendre à apprendre (organisation et méthodes) afin d'intégrer les connaissances inhérentes à la 1<sup>ère</sup> année de formation
- Identifier ses méthodes d'apprentissage et ses motivations,
- Découvrir et développer ses compétences et aptitudes professionnelles,
- Intégrer et respecter les spécificités des enseignements à distance,
- Identifier ses besoins et développer une posture apprenante,
- Développer l'ouverture à l'autre, accepter la confrontation et la controverse,
- Acquérir un raisonnement clinique infirmier et mettre en œuvre un accompagnement adapté à la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
- Développer la réflexion et l'analyse en utilisant des données probantes.

2) Pour l'équipe :

- ⇒ Instaurer une relation de confiance basée sur une écoute et une compréhension mutuelle :
  - Accompagner à l'entrée en formation par l'identification des ressources et des besoins de l'étudiant,
  - Être attentif au vécu de l'apprenant dans l'intégration à une nouvelle formation, sur le plan individuel et collectif
  - Accompagner l'apprenant dans l'acquisition de connaissances et le développement de compétences, nécessaires pour une pratique soignante efficace,
  - Favoriser et maintenir la cohésion du groupe dans le respect des valeurs professionnelles, individuelles et collectives,
  - Développer et maintenir l'autonomie des étudiants dans le respect des règles institutionnelles.
  - Accompagner les premiers pas de la professionnalisation des étudiants

6. Mise en œuvre

1) Favoriser l'intégration en formation dans un climat de bien être :

- Journée de rentrée sur chacun des 3 sites :
    - Présentation du fonctionnement administratif et du règlement intérieur de l'IFMS,
    - Présentation de la formation, de l'équipe de l'IFMS, des formateurs et de leur rôle, et des locaux.
    - Présentation des modalités pédagogiques de la formation en lien avec le cadre réglementaire,
    - Distribution de documents repères : explication et échanges pour favoriser l'expression des motivations, des craintes, des représentations, ...
  - Parcours bien être en groupe (et parrainage avec les étudiants de 3<sup>ème</sup> année).
  - Programmation de temps de convivialité participatifs.
  - Présentation du rôle du référent de suivi pédagogique en groupe de suivi.
  - Recueil des besoins spécifiques exprimés à l'écrit sur la fiche individuelle de suivi pédagogique et renseignement.
  - Mise à disposition de créneaux de rendez-vous individuels pour les étudiants en exprimant le besoin ou pour lesquels le formateur en identifie la nécessité.
  - Programmation d'ateliers bien-être au plus près des évaluations et du stage
  - Mise à disposition des coordonnées des services d'aides psychologiques et sociales
- ⇒ Intégration en stage
- Affectation en stage prenant en considération des expériences professionnelles antérieures, âge, vécus, avec des possibilités d'échange en fonction des aspirations (sous certaines conditions)
  - Affichage anticipé permettant des recherches sur le stage, des prises de contact anticipées (carnet de bord, livret d'accueil)

- Préparation du stage en groupe de suivi pédagogique : présentation du portfolio, aide à la formulation des objectifs, expression des ressentis et représentations
- Suivi pédagogique en stage : recueil des ressentis et de l'adaptation, analyse des apprentissages, conseils et médiation, mobilisation des savoirs enseignés, respect des objectifs et consignes institutionnels
- Mise en place de dispositif d'accueil en stage des étudiants de 1<sup>ère</sup> année par les étudiants de 3<sup>ème</sup> année

### 2) Favoriser l'appropriation de nouveaux outils numériques :

- Présentation de zoom, Moodle, Google, Mykomunote par le référent TICE
- Intégration de la plateforme Simango dans certaines UE (1.3, 2.10, 2.11)
- Enseignements et exercices d'application relatifs à l'utilisation des outils numériques dans l'UE 6.1 (Genially, Canva...)
- Enseignement de l'anglais via la plateforme MiSchool

### 3) Favoriser l'intégration des savoirs fondamentaux

- ⇒ Méthodes pédagogiques diversifiées pour mobiliser les savoirs incontournables : TD, travaux pratiques, exposés, encadrement clinique, ateliers pratiques et simulation procédurale, rencontre avec les professionnels du terrain, témoignages, vidéos, approche ludique
- ⇒ Utilisation des données probantes (argumentation scientifique), présentation et utilisation d'outils professionnels du soin mobilisant ces savoirs : ex : grilles standardisées gérontologie (AGGIR, Score de Braden...), transmissions ciblées (DPI), grilles d'évaluation clinique (EVENDOL, RUD...)
- ⇒ Apprentissage et développement de l'accompagnement à la mobilité dans le respect des bonnes pratiques et la prévention des risques professionnels (PRAP2S)

### 4) Mobiliser des méthodes d'apprentissage et de travail

- ⇒ Méthodes de travail (U.E 6.1, 3.1, 5.1).
- ⇒ Accompagnement individualisé des étudiants dans leurs méthodes d'apprentissages à l'occasion des face-à-face pédagogiques à l'IFSI et en stage.
- ⇒ Accompagnement des étudiants dans leurs méthodes d'apprentissage par l'instauration de travaux de groupe et accompagnement dans la dynamique de groupe.
- ⇒ Mise en place de groupes de renforcement sur les unités d'enseignement du semestre (calcul, informatique, ateliers pratiques, mais aussi soutien en français).

### 5) S'approprier les spécificités de la culture soignante

- Rencontres avec les professionnels soignants et les patients partenaires
- Confrontation et échange avec les formateurs à partir des expériences vécues en milieu professionnel
- Proposition de projet d'accompagnement innovant à la professionnalisation.

### 6) Impulser le questionnement et la problématisation des situations professionnelles

- Analyses des réalités professionnelles (analyse de situations, mobilisation de concepts, analyse de pratiques et d'articles scientifiques)
- Présentation de la méthodologie de l'analyse de situation ou de pratique professionnelles (Préparation de stage, suivi en stage)

- Séances d'analyses de situations et d'activités professionnelles en groupe de suivi pédagogique en présence d'un professionnel de santé
- Initiation à l'auto-évaluation (objectifs de stage, portfolio, grille analyse de pratiques)
- Accompagnement des étudiants dans leur cheminement, leur questionnement et leur progression
- Analyse de situations vécues à l'aide de jeux de rôles et de simulations

### 7) Diversification des approches pédagogiques des situations professionnelles

⇒ A l'IFSI :

- Analyses de situations cliniques et de témoignages en TD et/ou à l'aide de jeux de rôles et de séquences de simulations
- Préparation de séquences d'échange avec les professionnels et les patients, et de tables rondes
- Séquence d'observation, formulation d'hypothèses et analyse conceptuelle à partir de supports vidéo
- Débat autour du visionnage de reportages d'information
- Plateforme numérique avec tutoriels
- Mise en démarche projet

⇒ En stage

- Suivis pédagogiques (individuels et collectifs)
- Tutorat en stage par les ESI de niveau d'année supérieure
- Recueil et aide à l'analyse des ressentis et des situations professionnelles vécues en stage
- Initiation à l'auto-évaluation (objectifs de stage, portfolio, grille analyse de pratiques)

### 8) Initier une posture professionnelle

⇒ Mobilisation de valeurs et qualités professionnelles dans diverses situations

- Identification du lien, entre les intentions pédagogiques et le dispositif d'enseignement mis en place et les valeurs et postures soignantes, à travers la présentation du projet d'année
- Sensibilisation au respect d'un cadre de référence à travers l'explication et la remédiation du règlement intérieur, sa mise en application et son respect
- Sensibilisation aux notions de droits et devoirs hospitaliers à travers les TD sur les droits des patients, le code de déontologie infirmier et les chartes (UE 1.3)
- Amorcer d'une démarche d'ouverture à l'autre et d'acceptation de la controverse à travers les temps d'échanges et de régulations avec la promotion
- Identification à une institution et initiation à la notion de représentativité par la participation aux événements
- Développement de l'esprit d'équipe à travers l'incitation à créer des groupes d'entraide
- Prendre conscience de ses représentations et amorcer un positionnement professionnel grâce à une analyse systémique des situations
- Réalisation et prise de conscience de la pertinence de recherches scientifiques afin de mobiliser des connaissances précises et fiables
- Utilisation d'un vocabulaire, d'une présence à l'autre, d'une rigueur professionnelle et d'un sens des responsabilités adaptés sur les lieux de stage

- ⇒ Développer l'approche humaniste du soin
  - Réflexion autour de la posture soignante et de la mise en œuvre du « Prendre soin »
  - Approche conceptuelle de la bienveillance, de la relation de soin, transculturalité...
  - Analyses/débats autour de situations vécues à travers des jeux de rôle, recherche des habiletés comportementales relevant de l'attention à l'autre

**9) Promouvoir la collaboration et le partenariat pluri professionnels**

- ⇒ Partages de séquences de cours avec les élèves aides-soignants (U.E 4.1)
- ⇒ Echanges et interventions de professionnels paramédicaux, médicaux, psychosociaux...
- ⇒ Mise en stage qui valorise la découverte de différents secteurs et milieux professionnels.

**7. Evaluation**

- ⇒ Critères
  - Acquisition d'une méthode personnelle de travail
  - Progression dans l'acquisition des compétences en ciblant les compétences 1, 3 et 6
  - Appropriation de l'outil portfolio au travers de l'utilisation des diverses rubriques
  - Qualité des échanges lors des temps de régulation avec le groupe
  - Dynamique de la promotion par l'analyse des interactions et des projets (bilan de fin d'année)
  - Enquêtes de satisfaction des UE, stages, vécu en formation
  - Capacité à utiliser les outils numériques durant les temps d'enseignements formalisés et en dehors
  - Acquisition d'une posture adéquate avec l'enseignement en distanciel (respect des horaires, respect dans la demande de prise de parole, vocabulaire et attitudes adaptées...)
  - Evaluation du dispositif bien-être à partir du tutorat

L'équipe de 2<sup>ème</sup> année est composée de 10 formateurs ayant des expertises dans différents domaines.

L'enseignement est également dispensé par des universitaires, des professionnels de terrain, des patients experts intervenant en éducation thérapeutique.

L'interdisciplinarité entre élèves aides-soignants et étudiants infirmiers reste un objectif à poursuivre au travers des travaux de réflexion de thématiques professionnelles communes.

## I. CONTEXTE DE LA 2<sup>ème</sup> ANNEE :

La 2<sup>ème</sup> année est une année charnière dans la formation. Elle s'inscrit entre l'acquisition des fondamentaux de 1<sup>ère</sup> année et la préparation du professionnel en devenir face aux enjeux sanitaires actuels.

En 2<sup>ème</sup> année, accompagné par les formateurs et les différents professionnels, l'étudiant s'approprie une posture de responsabilisation et de positionnement. Il construit son identité professionnelle à travers les rencontres pluridisciplinaires et la conduite de différents projets, dans une approche systémique de son environnement.

## II. LA FINALITE DU PROJET D'ANNEE :

Le projet d'année a pour visée de poursuivre le développement des compétences amorcé en première année.

Tout au long de la formation les éléments de compétences sont mobilisés à l'occasion des enseignements théoriques et cliniques.

La première année de formation priorise les compétences 1 et 3.

En deuxième année, les unités intégratives permettent une centration sur les compétences 2 et 6 pour le semestre 3 et 5 et 10 pour le semestre 4.

Cette deuxième année est également l'occasion de poursuivre le travail de construction de l'identité professionnelle favorisée par des allers retours entre l'enseignement théorique et clinique et l'accompagnement à la réflexivité dans le cadre de l'alternance intégrative.

## III. LES OBJECTIFS :

L'étudiant acquiert une autonomie dans son apprentissage :

- Il recherche et sélectionne les informations essentielles et utiles à sa progression
- Il analyse de façon multi-référencée des situations professionnelles complexes
- Il construit des projets, met en œuvre des actions et évalue leurs pertinences
- Il se confronte à différents publics : populations diverses et inter professionnalité
- Il développe ses capacités d'organisation, de savoir-faire et de savoir-être

## IV. ORIENTATIONS ET AXES D'APPRENTISSAGE DU PROJET :

### **A. La posture professionnelle :**

L'étudiant intègre, à partir des situations apprenantes (Unités d'Enseignement et stages), les différents niveaux de responsabilité professionnelle au regard de la loi, du patient, des équipes, de lui-même. Le lien entre autonomie, positionnement et responsabilité est privilégié. Le travail pédagogique vise à mettre en œuvre la compétence professionnelle qui permet de responsabiliser l'étudiant dans ses actes. L'exercice de la responsabilité n'étant pas sans risque, l'étudiant développe un pouvoir d'agir en intégrant les normes et procédures en vigueur dans la réalisation des soins.

Dans le cadre de l'unité d'enseignement 4.2, l'étudiant analyse des situations relationnelles afin d'en comprendre les enjeux et d'adapter sa relation de soins. Les étudiants abordent la notion d'intelligence émotionnelle.

L'unité d'enseignement 1.3 initie l'étudiant à la réflexion éthique en intégrant les dimensions collectives et pluridisciplinaires. Le cadre juridique définit la responsabilité que l'étudiant doit intégrer dans sa pratique quotidienne.

### **B. Le savoir professionnel :**

L'étudiant développe des capacités à travailler en équipe, le sens du collectif et à se situer au sein de l'inter professionnalité.

L'unité d'enseignement 3.3 permet à l'étudiant d'identifier les différents professionnels avec lesquels il sera amené à collaborer avec les réseaux de soins. L'objectif pour l'étudiant est d'apprendre à se positionner au sein d'une équipe et à développer sa posture professionnelle.

Une séquence pédagogique est organisée avec les élèves AS sur la thématique de la collaboration interprofessionnelle. Un projet de déploiement de cet enseignement interdisciplinaire est prévu dans le cadre de l'U.E 1.3 afin d'amorcer une réflexion éthique en équipe.

L'étudiant s'inscrit dans une démarche de conduite de projet à travers notamment la promotion de la santé. Grâce au travail de groupe, un projet sera élaboré, visant à mettre en œuvre des actions de prévention.

Le contenu de l'unité d'enseignement 3.2 permet à l'étudiant de développer sa capacité à analyser des situations cliniques à partir d'études de cas et de mobiliser les outils utilisés par les infirmiers dans une vision systémique :

- Élaboration de démarches et de projet de soins
- Utilisation des outils de planification des soins
- Rédaction de transmissions ciblées et leur communication à l'équipe
- Négociation dans le cadre du projet de soins

Dans les UE liées aux processus (compétence 4), les connaissances sont mobilisées d'une part, à partir de l'analyse de situations de cas cliniques ; d'autre part, afin de déterminer les actions de soins infirmiers, dont les actions d'éducatives et de préventions, les surveillances adaptées aux pathologies, aux traitements étudiés.

### **C. Le savoir expérientiel :**

L'étudiant développe une réflexion clinique en faisant des liens entre une observation ciblée, une écoute de la personne, des savoirs solides et la confrontation en inter professionnalité. Grâce à un travail d'intégration du raisonnement clinique initié en 1<sup>ère</sup> année, l'étudiant réalise une analyse et une interprétation de la situation pour élaborer un projet de soins personnalisé et donner du sens aux actions. L'objectif final est une présentation professionnelle synthétique des situations cliniques complexes en transposant les connaissances acquises.

Les travaux pratiques, les situations simulées de l'unité d'enseignement 4.4 et les travaux dirigés de l'UE 2.11 permettent de manipuler les différents dispositifs médicaux et de travailler la réalisation de soins complexes dans le respect strict des procédures, protocoles en vigueur, prescriptions médicales : préparation, calculs et administration de produits médicamenteux à l'aide de seringues électriques, transfusion sanguine, soins et/ou pansements de plaies

opératoires, pose de cathéters périphériques, oxygénothérapie, mise en place d'une contention en situation de soins et pose de sonde naso-gastrique.

Des modules e-learning (sur la transfusion sanguine, les calculs de doses...), sont à la disposition de l'étudiant sur la plateforme.

L'étudiant est accompagné vers une prise de décision éclairée, grâce à la réflexion sur la nécessité et les modalités d'une prescription thérapeutique.

### **D. Le savoir réflexif :**

L'étudiant développera une pratique réflexive pour apprendre à se questionner, à se distancier, à cheminer, à comprendre, à conduire une démarche éthique, à s'ouvrir à une analyse multi-référencée des situations, à s'auto évaluer et à se positionner en acteur et auteur des situations plutôt qu'en exécutant.

L'unité d'enseignement 3.4 prépare l'étudiant à la rigueur méthodologique de la recherche en vue de formaliser sa réflexion professionnelle vers la problématisation.

Dans le cadre de l'unité 3.5, l'étudiant mène une réflexion et mobilise des concepts à partir de situations d'encadrement vécues en stage. Ces situations seront également analysées à partir de mise en situation.

Dans le cadre de l'unité 4.3, l'étudiant analyse des situations d'urgence afin de proposer des actions adaptées, priorisées qui mobilisent des savoirs intégrés.

Dans le cadre de l'unité 4.5, l'étudiant analyse des situations pour repérer les risques, les prévenir et les anticiper. A travers ces travaux, il est sensibilisé à la culture de la déclaration des évènements indésirables, au respect des procédures et à la qualité des soins.

Les analyses de pratiques et de situations de stages en groupe restreint développent la pratique réflexive et l'approche systémique des situations. La présence d'un professionnel de terrain permet d'enrichir le questionnement et les échanges. L'interdisciplinarité est abordée dans un temps commun avec les élèves aides-soignants.

## **V. INTEGRATION DES AXES D'APPRENTISSAGE :**

### **A. Le service sanitaire :**

Le projet du service sanitaire (UE 1.2, 4.6 et stage) met en œuvre l'ensemble des orientations pédagogiques et permet à l'étudiant :

- De s'inscrire dans une dynamique de travail de groupe
- D'approfondir les enjeux de la prévention primaire
- De développer des connaissances, d'effectuer des recherches documentaires et d'utiliser des méthodes de santé publique
- De réaliser des actions concrètes de prévention primaire, créatives et adaptées au public
- De favoriser l'inter professionnalité et l'interdisciplinarité
- De concevoir et de conduire le projet éducatif auprès de différents publics
- D'acquérir les compétences d'éducation et de prévention primaire

## **B. L'Education thérapeutique :**

Les enseignements des UE des semestres 3 et 4 contribuent à l'appropriation de la démarche d'éducation thérapeutique. Cela permet à l'étudiant :

- De s'inscrire dans une dynamique de travail de groupe
- D'être initié aux enjeux de l'éducation thérapeutique, du partenariat avec le patient
- De développer des connaissances, d'effectuer des recherches documentaires et de mobiliser la démarche en éducation thérapeutique
- De concevoir des ateliers collectifs d'éducation thérapeutique, créatifs et adaptés aux patients chroniques
- De sensibiliser l'étudiant à l'inter professionnalité et l'interdisciplinarité
- D'acquérir les compétences techniques, organisationnelles, relationnelles et pédagogiques, en lien avec la prise en soins de patients chroniques

L'intervention de patients experts favorise une évolution des représentations du patient et de sa place dans le système de soins chez les étudiants. Ainsi, cela permet également aux étudiants d'identifier les compétences des patients.

## **C. Les unités d'enseignement intégratives :**

Dans les unités intégratives l'étudiant mobilise la totalité des connaissances intégrées depuis le 1<sup>er</sup> semestre. A partir de cas cliniques, de situations emblématiques et/ou simulées, l'étudiant poursuit sa professionnalisation dans une vision globale de la prise en charge d'un secteur de soins.

Les compétences visées en 2<sup>ème</sup> année sont développées à travers la communication et la conduite de projets de soins (compétences 2 et 6 pour le Semestre 3) et les soins éducatifs et la formation des professionnels et des stagiaires (compétences 5 et 10 pour le Semestre 4). Concernant le PRAP2S, les UE intégratives permettent de remobiliser et approfondir l'accompagnement à la mobilité dans le respect des bonnes pratiques et la prévention des risques professionnels.

Cette approche permet de développer chez l'étudiant la capacité à se décentrer de la tâche/ l'activité pour avoir une vision plus globale de la prise en charge d'un secteur de soin.

## **D. La santé numérique**

Face à l'évolution des technologies et pratiques en santé, la formation à la E-santé vise à acculturer les étudiants à ces changements majeurs de la société afin de l'intégrer à leur pratique professionnelle.

Un enseignement est assuré en semestre 4 en coopération avec l'école de santé numérique de l'université de Montpellier. Ces enseignements se réalisent selon un format à 80% en distanciel.

## **E. L'accompagnement à la réussite**

L'équipe pédagogique des 2<sup>ème</sup> année met en œuvre des actions pour accompagner les étudiants à la réussite, en cohérence avec le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS) et plus particulièrement l'axe 3 : « *Permettre la réussite du plus grand nombre en sécurisant les parcours de formation et les conditions de vie des apprenant.e.s* » en favorisant :

- L'analyse de situations cliniques et d'apprentissages

- Accompagnement personnalisé à la démarche clinique
- Accompagnement par le formateur et les pairs, en groupes restreints, à l'analyse de situation professionnelles
- Clarification avec les étudiants des processus cognitifs mobilisés lors du raisonnement clinique
- L'accompagnement face aux difficultés en numératie (déf: utilisation des mathématiques au quotidien)
  - Ateliers de soutien calcul en coopération avec des pairs étudiants
  - Mise à disposition de dispositifs adaptés (E-learning, matériels pour faciliter la pratique)
- L'accompagnement individualisé du parcours d'apprentissage
  - Suivis pédagogiques : réglementaire et à la demande de l'étudiant ou du formateur
  - Individualisation du parcours de stage de l'étudiant
  - Repérage des difficultés d'apprentissages théoriques et pratiques avec co-identification des ressources de l'étudiant

### **F. Le dispositif Bien-être en S3 :**

Le projet Bien être de l'institut est un processus évolutif du travail, en transversalité sur plusieurs UE et sur les semestres 1 à 6. De manière individuelle ou collective, les étudiants doivent créer une œuvre sur le thème « Être étudiant infirmier aujourd'hui ». Celle-ci sera illustrée d'une petite phrase de présentation pour le vernissage. Il s'agit d'un moment de convivialité autour de ce travail, auprès des étudiants des 3 sites.

Ce projet permet aux étudiants d'avoir un espace d'expression sur le vécu et la vision de la formation et de la profession favorisant le bien être en formation.

## **VI. CONCLUSION :**

Les objectifs du projet pédagogique de 2<sup>ème</sup> année doivent permettre de guider l'étudiant dans son évolution dans cette année charnière.

Au terme de cette année, l'évaluation de sa progression pourra se faire à partir des critères suivants :

- Intégration des connaissances théoriques pour adapter les soins aux pathologies, traitements, situations.
- Analyse d'une situation clinique avec une approche systémique
- Élaboration d'un projet de soins personnalisé à partir des données analysées
- Identification des responsabilités individuelles dans les situations de soins
- Collaboration avec d'autres professionnels dans une dynamique d'équipe
- Positionnement clair et adapté dans une équipe interprofessionnelle
- Structuration d'une réflexion rigoureuse en utilisant des concepts ou des cadres de références pour analyser une situation
- Evolution de sa posture professionnelle à partir de l'analyse de sa pratique professionnelle
- Identification des émotions et besoins du patient
- Participation active à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une démarche de santé publique

**Contexte :**

La troisième année de formation inscrit les étudiants dans un processus d'élaboration de leur projet professionnel, de professionnalisation et de construction de leur identité professionnelle. Elle permet aux étudiants la découverte d'apprentissages nouveaux et la consolidation des savoirs théoriques et expérientiels. Durant cette dernière année, les étudiants développent leur autonomie et leur responsabilité dans le respect de la qualité et de la sécurité des soins. Ils élargissent leur collaboration à l'ensemble des professionnels du système de santé. Cette dernière année de formation vise l'adaptation de l'étudiant à son environnement de travail dans le respect des valeurs soignantes.

**Préambule :**

La formation initiale en IFSI est fondée sur un modèle d'alternance intégrative. Elle permet aux étudiants, non pas d'appliquer uniquement des savoirs prescrits mais également de construire leurs savoirs à travers une démarche d'appropriation et de recherche du sens. Elle favorise une analyse du travail infirmier, des situations, de leurs contextes et la mise en œuvre des compétences.

**Finalité :**

L'étudiant développe ses compétences au bénéfice d'un exercice collectif, réflexif, autonome et responsable.

Notre projet d'année s'organise autour des principes suivants :

- La compétence se déploie dans une action située, finalisée, intentionnelle, orientée et normée.
- L'agir en situation professionnelle permet de construire des savoirs : savoir, savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir.
- Les espaces de travail collectifs et réflexifs favorisent la reconnaissance de la réalité de l'exercice professionnel entre travail prescrit et travail réel. L'étudiant se construit des repères et donne du sens à son action.

**Axes de travail :**

Objectifs pédagogiques	Dispositifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Favoriser l'analyse des situations professionnelles :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Du travail infirmier</li> <li>○ Des situations de travail réelles ou simulées</li> <li>○ Des contextes</li> <li>○ Des écarts</li> </ul> </li>   <li>• <b>Favoriser la pensée critique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au regard de l'organisation du travail infirmier en interdisciplinarité</li> <li>○ Au regard des sources documentaires</li> <li>○ Dans une réflexion bénéfiques/risques</li> <li>○ Au regard des comportements professionnels</li> </ul> </li>   <li>• <b>Aider à affirmer sa posture professionnelle :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au sein d'une équipe pluridisciplinaire</li> <li>○ Dans l'écart entre prescrit et réel</li> <li>○ Dans la perspective du projet professionnel</li> <li>○ Affirmer son autonomie</li> <li>○ Prendre des décisions dans son champ professionnel</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• APP individuelle puis exploitée collectivement durant le stage de S5 avec un professionnel</li> <li>• Suivis pédagogiques individuels ou en stage</li> <li>• Situations simulées dans certaines UE</li> <li>• Ateliers de travaux pratiques et des travaux dirigés</li> <li>• Guidances collectives et individuelles du travail de fin d'études</li> <li>• Analyse de situations destinée à favoriser une pratique et posture réflexive afin de développer des connaissances visant à mettre en œuvre un projet de soin dans des situations complexes (accompagnement de fin de vie, situations relationnelles...)</li> <li>• Travail en transversalité avec les formateurs de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année sur les UE concernées, afin de garantir une continuité, une progression et une cohérence pédagogique.</li>   <li>• Travaux dirigés à partir des situations professionnelles dans un contexte de soins</li> <li>• Tables rondes réunissant des acteurs de la santé dans les UE 2.9 et 4.7.</li> <li>• Rencontres avec des professionnels d'exercices différents et novateurs dans l'UE 3.3</li> <li>• Témoignages des nouveaux IDE dans l'UE 5.7</li> <li>• Expériences en stages</li> <li>• Argumentation du projet de soins sur un secteur de patients</li> <li>• Encadrement des étudiants infirmiers ou autres filières</li> <li>• Rédaction collective du travail de fin d'étude, recension et discussion des écrits</li>   <li>• Rencontre avec des professionnels de différents secteurs d'activité UE 3.3, UE 5.7 et UE 4.4.</li> <li>• Rencontre institutionnelle afin de se positionner dans son projet professionnel en vue d'un recrutement DRH, DSSI, pôles d'activité</li> <li>• <b>Réflexion et accompagnement sur le choix d'orientation à la sortie de la formation</b> et sur l'adaptation à la prise de poste UE 3.3 et UE 5.7</li> <li>• Suivi pédagogique individuel, réflexion autour du parcours de stage de l'étudiant et de son projet professionnel</li> <li>• Participation, analyse et mise en situation de transmissions UE 5.5 et en stage</li> <li>• Participation et implication au staff pluridisciplinaire UE 5.5 et en stage</li> <li>• Organisation pluridisciplinaire d'un secteur de soins UE 5.5</li>   <li>• Suivi pédagogique individuel, entretien formel ou informel d'écoute et de soutien</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'auto évaluation de l'étudiant pour l'accompagner dans son projet professionnel et ses besoins</li>   <li>• Favoriser l'adaptation aux évolutions et à l'environnement</li>   <li>• Développer une pensée scientifique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche de réflexion sur la construction du projet professionnel UE 3.3, 5.7.</li> <li>• Elaboration de contrats pédagogiques (aménagements, stages...)</li> <li>• <b>Accès à des</b> dispositifs d'apprentissage diversifiés</li> <li>• Aménagement des dispositifs de formation (dispenses, accès aux UE des années supérieures, et tiers temps)</li> <li>• Orientation vers la médecine universitaire ou des structures de soutiens</li> <li>• Séquences de soutien pédagogique, atelier en autonomie pour la CCI, séquence de soutien en petit groupe UE 2.11</li> <li>• Remédiation collective et consultation de copie (réponse par mail)</li>   <li>• Stages à l'international</li> <li>• Dispositif d'hybridation de la formation</li> <li>• Utilisation de plateformes numériques (Moodle, Mykomunoté, Visioconférence en synchrone ou en asynchrone, procédures d'utilisation...)</li> <li>• Développement des compétences en lien avec les nouvelles prises en soins : dossiers patients informatisés, télé consultation, circuits courts, ...</li> <li>• Participation de patients à une table ronde afin d'expérimenter dès la formation initiale la démarche de partenariat en santé et comprendre la complémentarité des savoirs expérientiels</li> <li>• Organisation d'une journée séminaire « Parcours et accompagnement des patients atteint d'une pathologie cancéreuse » jumelant l'UE 2.9 et l'UE 4.7 : Interventions et tables de ronde avec les différents acteurs de terrains</li> <li>• Dispositif relatif à la vaccination : Modules e-learning, TD et séquence de TP permettant aux étudiants d'obtenir un certificat habilitant à prescrire et à administrer les vaccins selon l'arrêté du 8 août 2023 relatif à la vaccination par les infirmiers</li> <li>• Révision du dispositif pédagogique de l'UE 2.11 en lien avec les calculs de dose, repérage précoce des étudiants en difficultés, accompagnement à la réussite</li>   <li>• Recherche et analyse d'articles afin d'acquérir une méthode de recherche scientifique</li> <li>• Rédaction du travail de fin d'étude : Elaboration d'une revue de la littérature et recherche d'au moins un article en anglais</li> <li>• Résumé d'articles scientifiques en groupe en anglais UE 6.2</li> <li>• Tutoriel d'aide à la recherche documentaire</li> <li>• Participation à un audit qualité dans les secteurs de soins, en partenariat avec les différents acteurs de terrain UE 4.8</li> </ul>
---	--

**Une entrée par les compétences :**

Compétences	Objectifs	Dispositif pédagogique
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approfondir un savoir théorique, procédural contextualisé pour acquérir des repères professionnels solides dans l'action</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de prescriptions médicales :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Travaux dirigés</li> <li>○ Analyse des pratiques professionnelles</li> <li>○ Situations simulées</li> <li>○ Evaluation</li> <li>○ Calculs de dose et débit en situation simulée</li> <li>○ Dispositif habilitation à la vaccination</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle</li> <li>• Compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'engager dans une dynamique de recherche, d'analyse au service de la qualité des soins afin d'actualiser leur connaissance et confronter leur pratique au regard de données probantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation de stage</li> <li>• Analyses de situations</li> <li>• Analyse et adaptation de sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques</li> <li>• Suivi pédagogique en stage</li> <li>• Situations simulées</li> <li>• Dispositif transversal PRAPSS</li> <li>• Approche méthodologique des outils de la démarche qualité</li> <li>• Participation audits qualité en partenariat avec le CHU</li> <li>• Travail de recherche de fin d'étude</li> <li>• Choix et mise en œuvre des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié</li> <li>• Rédaction et présentation de documents professionnels en vue de communication orale ou écrite</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétence 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'affirmer dans leur projet professionnel et leur identité professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux dirigés</li> <li>• Suivi pédagogique individuel</li> <li>• Prise en charge d'un secteur de patients dans sa globalité : Evaluer une situation clinique et hiérarchiser les interventions des professionnels</li> <li>• Elaboration de relèves</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Table ronde partage d'expérience 1<sup>ère</sup> prise de poste avec nouveaux diplômés</li> <li>• Organisation de l'activité au regard des compétences de chacun des acteurs</li> </ul>

### **Dispositifs de stages :**

Les stages sont des lieux d'apprentissage professionnalisant. Le parcours de chaque étudiant est envisagé comme un parcours qualifiant. En semestre 6, l'étudiant est à l'initiative de son stage professionnel afin d'être au plus près de son projet.

La procédure est élaborée par le responsable de stage en collaboration avec l'adjointe à la direction des stages et diffusée à l'ensemble des étudiants en début d'année.

#### **- Stage international :**

Les stages à l'étranger permettent aux étudiants de développer des capacités d'adaptation à la population et aux moyens disponibles sur le territoire au sein d'une culture et d'un système de santé différents. Ce stage d'une durée de 5 semaines est complété par 5 semaines sur un autre terrain.

Il est réalisé sur la période de stage du semestre 5. Selon la durée, les étudiants peuvent bénéficier de bourses.

Les étudiants rédigent une lettre de motivation. Ils entreprennent les démarches nécessaires qui feront l'objet d'une validation par l'équipe pédagogique et la direction.

A leur retour de stage, les étudiants réalisent une présentation synthétique de leur expérience au bénéfice des étudiants de l'IFMS.

#### **- Stage professionnel :**

Stage professionnalisant dont l'objectif est de confirmer l'orientation du projet professionnel d'une part et pouvant aboutir à un recrutement dans la structure d'accueil d'autre part.

Il est réalisé sur la période de stage du semestre 6 A et/ou B sur les 7 ou 8 semaines de stage. Le choix du lieu peut être laissé à l'étudiant en fonction de son projet professionnel et en accord avec l'équipe pédagogique.

Les démarches sont effectuées par l'étudiant en respectant les échéances fixées par l'équipe pédagogique.

#### **- Les contrats d'apprentissages**

Les étudiants ont la possibilité de signer un contrat d'apprentissage avec un établissement de santé. Les stages seront effectués sur cette structure et organisés par cette dernière.

## - Les regroupements de stages

Les regroupements effectués durant les stages permettent un partage d'expériences, de connaissances et de travailler sur l'exercice des transmissions en vue de la future prise de poste.

### Accompagnement à la réussite

En lien avec le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS) et plus particulièrement l'axe 3 : « Permettre la réussite du plus grand nombre en sécurisant les parcours de formation et les conditions de vie des apprenant.e.s », l'équipe de troisième année met en place des mesures pour accompagner les étudiants à la réussite :

- Suivi pédagogique individualisé,
- Parcours de stage individualisé,
- Dispositif de repérage et d'aide pour les étudiants en difficulté sur la numérote,
- Accompagnement du projet professionnel,
- Suivi et accompagnement des étudiants en situation d'aménagement,

### Ressources :

6 formateurs plein temps et 2 formateurs 50% constituent l'équipe de 3<sup>ème</sup> année.

Les formateurs de 3<sup>ème</sup> année mettent en œuvre le projet en collaboration avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, les tuteurs responsables de la formation des étudiants en stage et les professionnels qui interviennent dans le cadre de leur expertise.

### Critères d'évaluation :

- Les objectifs sont en cohérence avec les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation.
- Les dispositifs pédagogiques sont en adéquation avec les finalités de la formation.
- Les contenus sont actualisés.

## PROJET D'ANNEE 2025 – 2026 : IFAS/IFAP

### Contexte

L'année 2025/2026 va se dérouler dans un contexte particulier :

- Fermeture de l'antenne d'Uzès
- Réduction du quota pour l'IFAS
- Persistance d'abandons lors du parcours de formation
- Persistance du besoin en professionnels AS sur les lieux de soins

Ces éléments de contexte nous amènent à une vigilance accrue pour consolider les projets et les parcours des apprenants par une meilleure prise en compte de leurs besoins, un accompagnement au plus près de leurs projets et une attention à leurs difficultés.

### Préambule :

La formation initiale en IFAS et en IFAP est fondée sur l'individualisation du parcours de formation et l'accompagnement à la réussite des apprenants. Il s'agit de construire sur mesure et pour chacun le chemin d'apprentissage en tenant compte de son niveau et de ses acquis. L'apprenant fera strictement le parcours nécessaire, ce qui constitue à la fois un facteur de motivation personnelle facilitateur d'apprentissage et un élément de réduction des coûts de la formation.

La formation vise l'immersion professionnelle continue que ce soit lors des périodes de formation en milieu professionnel, lors de la formation théorique et pratique en institut et lors des évaluations.

### Finalité :

Notre projet d'année vise à accompagner l'apprenant dans son processus individuel de professionnalisation *via* l'acquisition des compétences requises pour exercer ses missions :

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale ;
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

**Axes de travail :**

Objectifs pédagogiques	Dispositifs
<p><b>Favoriser l'accompagnement individuel en tenant compte du niveau de l'apprenant, de son handicap et de son autoévaluation</b></p> <p><b>Favoriser l'accompagnement à la réussite</b> (Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS), axe 3 : « Permettre la réussite du plus grand nombre en sécurisant les parcours de formation et les conditions de vie des apprenant.e.s »)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Individualisation pédagogique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le formateur n'est plus uniquement un transmetteur de savoirs constitués mais un facilitateur des apprentissages individuels, un explicateur, qui connaît et comprend les attentes et possibilités de chaque personne</li> </ul> </li> <li>- Accompagnement des apprenants en situation de handicap               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en place d'aménagements dans le cadre de l'accompagnement à la réussite d'apprenants présentant des situations spécifiques telles que définies dans l'art 51 du référentiel</li> <li>○ Police de document de travail adaptée</li> <li>○ Mise à disposition des cours en amont</li> </ul> </li> <li>- Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Test de Positionnement de l'apprenant en lien avec les attendus en termes de français, de mathématiques, de relations humaines et outils informatiques</li> <li>○ Identification d'un parcours individualisé de renforcement des compétences à développer.</li> <li>○ Apport de méthodes d'organisation et d'apprentissage</li> <li>○ Mise en place d'un dispositif d'accompagnement (rappel des méthodes et de règles, vidéos explicatives, lien tutos, exercices d'entraînement)</li> <li>○ Accompagnement à l'explicitation et à la formalisation du projet professionnel</li> <li>○ Accompagnement à l'explicitation et à la démarche d'analyse des situations</li> <li>○ Mise à disposition de cartes d'apprentissage en français et mathématiques, conçues pour des élèves présentant une dyslexique, dysorthographe, dyspraxie et/ou dyscalculie</li> <li>○ Accompagnement alternant du distanciel et du présentiel en petits groupes.</li> </ul> </li> <li>- Suivi pédagogique individualisé :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ En institut et en milieu professionnel</li> <li>○ Entretiens individuels à partir des objectifs de l'accompagnement pédagogique individualisé : points d'étape sur les acquis de l'apprenant et ses difficultés</li> </ul> </li> <li>- Travaux personnels guidés (TPG) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Apport de méthodes dans le domaine de l'expression orale et écrite et dans le domaine de l'analyse de l'information</li> </ul> </li> <li>- API Complémentaire (35h): mise en place à compter de la rentrée 2025-2026 pour les apprenants bénéficiant de parcours allégés avec élaboration d'un contrat pédagogique conformément à l'arrêté du 9 juin 2023. Les personnes concernées seront convoquées sur les enseignements déjà planifiés pour les parcours complets. Les propositions prennent en compte le déroulement d'année afin de ne pas engendrer un report de diplomation. Les API complémentaire sont personnalisées en fonction des différents parcours.</li> </ul>

<p><b>Favoriser la personnalisation des prises en soins</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'analyse des situations : APP</li> <li>- Analyses de situations permettant :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ D'identifier et de hiérarchiser les besoins, les ressources et les difficultés de la personne, et de proposer un accompagnement personnalisé ;</li> <li>○ D'identifier les situations à risques, de fragilités et de maltraitements lors de l'accompagnement de la personne, et de mettre en œuvre des actions de prévention adéquates ;</li> <li>○ D'identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne et le caractère urgent d'une situation, et d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin</li> <li>○ Analyses de situations abordant les différents lieux d'exercice : domicile, établissement hospitalier, établissements médico-sociaux, établissements d'accueil du jeune enfant</li> <li>○ Mise en place de séances d'analyse des pratiques (après les 3 premiers stages) visant à renforcer la compréhension des méthodes et outils d'analyse critique sur les pratiques</li> </ul> </li> <li>- Présentation des interventions non médicamenteuses pour améliorer l'accompagnement du résident par des actions personnalisées définies</li> <li>- Possibilité de maintenir une Conférence inter filière avec une thématique concernant les AS et AP</li> <li>- Organisation de la journée CLAN</li> <li>- Renforcer l'approche de l'hygiène bucco-dentaire dans la prise en soin en lien avec le projet ARS</li> <li>- Prévision d'une journée prévention Alimentation de l'enfant proposée par l'ANAP</li> </ul>
<p><b>Favoriser la collaboration en repérant les champs de compétences intégrant les nouveaux actes de soins</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude du cadre réglementaire permettant la réalisation des soins</li> <li>- Analyse et identification des compétences et du rôle de l'aide-soignant et de l'auxiliaire de puériculture dans les situations de soins courants et de soins aigus</li> <li>- Interactions avec les différents acteurs des soins :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Séquences pédagogiques communes avec les étudiants infirmiers et les étudiants de puériculture</li> <li>○ Echanges et interventions de professionnels paramédicaux et psycho-sociaux</li> <li>○ Formation en milieu professionnel qui valorise la découverte et la collaboration des différents acteurs de la santé</li> </ul> </li> <li>- Analyses des situations, transmission des informations pertinentes et proposition d'actions dans le cadre d'un projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle</li> <li>- Analyses de situations intégrant l'entourage et les aidants dans l'organisation de l'activité de soin</li> <li>- Maintien de l'interfiliarité (IFAS/IFAP/IFSI/IFP) : collaboration avec les ESI 1<sup>ère</sup> année soins de confort activité avec les ESI 2<sup>ème</sup> année autour de la collaboration interprofessionnelle. Avec les ESI 2<sup>ème</sup> années autour de la démarche éthique</li> <li>- Maintien de simulation inter filière AP et puéricultrice autour de l'accueil de l'enfant</li> </ul>

<p><b>Favoriser une pratique réflexive qui s'appuie sur l'analyse de situation et le raisonnement clinique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Simulations, ateliers et analyses de situations mobilisant la méthodologie du raisonnement clinique partagé : recherche d'informations au regard de la situation, recueil des données, surveillance des signes cliniques liées aux différentes fonctions du corps humain, analyse des informations recueillies.</li> <li>- Création de scénario d'apprentissage et d'analyses de situation par les apprenants</li> <li>- Demande systématique de production de démarche clinique et analyse de situation pour tous les apprenants et sur tous les stages avec dépôt sur la plateforme MOODLE permettant un accompagnement renforcé de la progression de la pratique réflexive.</li> </ul>
<p><b>Favoriser une acculturation à la qualité-sécurité des soins</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de l'utilisation de SIMANGO</li> <li>- E-learning : Module 3 bloc 2 sur le diabète et glycémie capillaire</li> <li>- Génially : sécurisation de la prise médicamenteuse</li> <li>- Poursuite du déploiement de l'accompagnement à la mobilité et mise en place d'un carnet de bord pour les stages</li> <li>- Simulations et analyses de situations permettant :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences</li> <li>o D'évaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation</li> <li>o D'identifier les événements indésirables et les non-conformités</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Renforcer les compétences du numériques en santé des AS et AP</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre le déploiement de l'UE pilote "Santé Numérique" AS-AP en identifiant les enjeux de la santé numérique</li> <li>• Découvrir les différents domaines de la Santé Numérique</li> <li>• Se projeter dans la formation en Santé Numérique</li> </ul> <p>- E-learning de 18h sur la formation numérique en santé en lien avec l'école du numérique de santé de l'université de Montpellier.</p>
<p><b>Favoriser le bien-être des apprenants</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Journée de rentrée. / ateliers :</li> <li>• API</li> <li>• Utilisation des outils informatiques et numériques</li> <li>• Gestion du stress</li> <li>• Savoir se présenter et se positionner</li> <li>• Favoriser une démarche d'inclusivité</li> </ul>

<p><b>Favoriser l'immersion professionnelle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parcours de formation intégrant les dispenses et allègements en fonction des diplômes et titres de l'apprenant</li> <li>- Utilisation d'un portfolio permettant d'assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel et d'évaluer l'acquisition progressive des compétences</li> <li>- Utilisation des outils de simulation en santé pour favoriser les apprentissages pratiques, gestuel et comportementaux</li> <li>- Formation théorique et pratique en institut reposant sur des situations professionnelles</li> <li>- Evaluations en simulation et à partir de situations professionnelles</li> <li>- Période intégrative en milieu professionnel, en fin de formation, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences</li> <li>- Réalisation d'une activité collective de santé publique en milieu professionnel</li> </ul>
<p><b>Favoriser l'adaptation aux évolutions et à l'environnement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hybridation de la formation</li> <li>- Utilisation de plateformes pédagogiques numériques (MOODLE, MyKomunoté)</li> <li>- Enseignement e-learning</li> <li>- Enseignement en visioconférence en direct ou en différé</li> <li>- Développement des compétences en lien avec les nouvelles prises en charge : dossiers patients informatisés, téléconsultation, chirurgie ambulatoire</li> </ul>

**Formation en milieu professionnel :**

La formation en milieu professionnel comprend jusqu'à quatre périodes de stages à réaliser en milieu professionnel. Ces périodes peuvent être effectuées dans différentes structures employeurs, publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne.

Le parcours de stage comporte :

- **Pour la formation aide-soignante** : au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées.
- **Pour la formation auxiliaire de puériculture** : au moins une période auprès d'enfants en situation de handicap physique ou psychique.

Trois stages de cinq semaines visent à explorer les trois missions suivantes :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale ;
2. Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences ;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel dans différents contextes comme la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aigüe et la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé.

Un stage de sept semaines, réalisé en fin de formation, permet l'exploration ou la consolidation du projet professionnel et le renforcement des compétences de l'apprenant afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

Au cours de ces stages, l'élève réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end.

**Critères d'évaluation :**

- Les objectifs sont en cohérence avec les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation.
- Les dispositifs pédagogiques sont en adéquation avec les finalités de la formation.
- Les contenus sont actualisés.







Projet pédagogique 2025-2026

LES LIEUX DE STAGE – FILIÈRE INFIRMIÈRE

TERRAINS DE STAGE ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS

Etablissement	Service	Discipline	Ville du service
CHU NIMES	ADDICTOLOGIE	SLS/SSR	LE GRAU DU ROI
CHU NIMES	AMANDIER 1	SLS/SSR	NIMES
CHU NIMES	AMANDIER 1	LYFE	NIMES
CHU NIMES	AMANDIER 2	LYFE	NIMES
CHU NIMES	AMANDIER 2	SLS/SSR	NIMES
CHU NIMES	AMANDIER 3	LYFE	NIMES
CHU NIMES	AMANDIER 3	SLS/SSR	NIMES
CHU NIMES	AMANDIER 4	LYFE	NIMES
CHU NIMES	AMANDIER 4	SLS/SSR	NIMES
CHU NIMES	AMANDIER 5	LYFE	NIMES
CHU NIMES	AMANDIER 5	SLS/SSR	NIMES
CHU NIMES	AMANDIERS 3 USLD	SLS/SSR	NIMES
CHU NIMES	BLOC	SCD	NIMES
CHU NIMES	BLOC OBSTETRICAL	SCD	NIMES
CHU NIMES	BLOC SECTEUR 1 (ORTHO - VASCULAIRE)	SCD	NIMES
CHU NIMES	BLOC SECTEUR 2 (NEURO TETE ET COU)	SCD	NIMES
CHU NIMES	BLOC SECTEUR 3 (URO, GIG, GYNECO)	SCD	NIMES
CHU NIMES	BLOCS CAES	SCD	NIMES
CHU NIMES	CARDIOLOGIE (4 UNITÉS ET CONSULTATIONS)	SCD	NIMES
CHU NIMES	CENTRE DE LA DOULEUR	SCD	NIMES
CHU NIMES	CHIRURGIE AMBULATOIRE	SCD	NIMES
CHU NIMES	CHIRURGIE AMBULATOIRE CIRCUIT COURT	SCD	NIMES
CHU NIMES	CHIRURGIE DIGESTIVE	SCD	NIMES
CHU NIMES	CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIE	SCD	NIMES
CHU NIMES	CHIRURGIE VASCULAIRE ET THORACIQUE	SCD	NIMES
CHU NIMES	CONSULTATIONS DE CHIRURGIES POLYVALENTES	SCD	NIMES
CHU NIMES	CONSULTATIONS EXTERNES GYNECOLOGIE	SCD	NIMES
CHU NIMES	CRÈCHE CHU	LYFE	NIMES
CHU NIMES	DERMATOLOGIE HDJ / MEDECINE INTERNE	SCD	NIMES
CHU NIMES	GASTROLOGIE B HC	SCD	NIMES
CHU NIMES	GYNECOLOGIE	SCD	NIMES
CHU NIMES	HDJ B CONSULT GERIATRIQUES	SLS/SSR	NIMES
CHU NIMES	HDJ CONSULTATION GERIATRIQUE	LYFE	NIMES
CHU NIMES	HÉMATOLOGIE CLINIQUE	SCD	NIMES
CHU NIMES	HÉMODIALYSE	SCD	NIMES
CHU NIMES	LE PSYGER "A" "B" "C"	LYFE	NIMES
CHU NIMES	MALADIE DE LA NUTRITION ET DIABÉTOLOGIE/IMME	SLS/SSR	LE GRAU DU ROI
CHU NIMES	MALADIES MÉTABOLIQUES ET ENDOCRINIENNES	SCD	NIMES
CHU NIMES	MÉDECINE GÉRIATRIQUE	SCD	NIMES
CHU NIMES	MÉDECINE GÉRIATRIQUE HDJ	SCD	NIMES
CHU NIMES	MÉDECINE INTERNE	SCD	NIMES
CHU NIMES	MÉDECINE INTERNE TOUR C	SCD	NIMES
CHU NIMES	MÉDECINE INTERNE TOUR D	SCD	NIMES
CHU NIMES	MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION HDJ (M.P.R.)	SLS/SSR	NIMES
CHU NIMES	MÉDECINE POLYVALENTE	SCD	NIMES
CHU NIMES	MIPPU MÉDECINE INTERNE ET POLYVALENTE POST URGENCES	SCD	NIMES
CHU NIMES	NÉO NATALOGIE, RÉANIMATION NÉO NATALE	SCD	NIMES
CHU NIMES	NEPHROLOGIE	SCD	NIMES
CHU NIMES	NEURO CHIRURGIE	SCD	NIMES
CHU NIMES	NEUROLOGIE	SCD	NIMES
CHU NIMES	NEUROLOGIE HDJ	SCD	NIMES
CHU NIMES	NEUROLOGIE USHV	SCD	NIMES
CHU NIMES	OBSTÉTRIQUE A B MATERNITE, SOINS DE COUCHES, SOINS AUX MÈRES	SCD	NIMES
CHU NIMES	OBSTÉTRIQUE B	SCD	NIMES
CHU NIMES	ONCOLOGIE MÉDICALE	SCD	NIMES
CHU NIMES	OPHTALMOLOGIE - ORL	SCD	NIMES
CHU NIMES	PEDIATRIE A - TOUR A- 2ÈME ÉTAGE	SCD	NIMES
CHU NIMES	PEDIATRIE B - TOUR A-B 2ÈME ÉTAGE	SCD	NIMES
CHU NIMES	PEDIATRIE CONSULTATIONS - TOUR A-B 2ÈME ÉTAGE	SCD	NIMES
CHU NIMES	PEDIATRIE HDJ	SCD	NIMES
CHU NIMES	PNEUMOLOGIE	SCD	NIMES
CHU NIMES	PSY * CENTRE DE RETENTION ADMINISTRATIVE	SAPSY	NIMES
CHU NIMES	PSY * CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE ADULTES THERAPEUTIQUE RUE HOCHÉ	SAPSY	NIMES
CHU NIMES	PSY * CLINIQUE DE PSYCHIATRIE POLYVALENTE	SAPSY	NIMES
CHU NIMES	PSY * CLINIQUE DES ADOLESCENTS - UTRA	SAPSY	NIMES
CHU NIMES	PSY * CLINIQUE DU JEUNE ADULTE	SAPSY	NIMES
CHU NIMES	PSY * CLINIQUE GERONTOPSY	SAPSY	NIMES
CHU NIMES	PSY * CLINIQUE SOINS INTENSIFS (USIP)	SAPSY	NIMES
CHU NIMES	PSY * CMPA TELLEBLS	SAPSY	NIMES
CHU NIMES	PSY * CMPA SONNIERES	SAPSY	SONNIERES
CHU NIMES	PSY * CMPAAT HOCHÉ	SAPSY	NIMES
CHU NIMES	PSY * CMPAAT VALVERT	SAPSY	VALVERT
CHU NIMES	PSY * CMPA / HDJ VALVERT	SAPSY	VALVERT
CHU NIMES	PSY * CMPA EST PELLECUER	SAPSY	NIMES





Projet pédagogique 2025-2026

LIEUX DE STAGE - FILIÈRE AIDE-SOIGNANT

TERRAINS DE STAGE ELEVES AIDES-SOIGNANTS

Etablissement	Service	Discipline	Ville du service
CHU NIMES	ADDICTOLOGIE	HPP	LE GRAU DU ROI
CHU NIMES	AMANDIER 1	HPP	NIMES
CHU NIMES	AMANDIER 2	HPP	NIMES
CHU NIMES	AMANDIER 3	HPP	NIMES
CHU NIMES	AMANDIER 4	HPP	NIMES
CHU NIMES	AMANDIER 5	HPP	NIMES
CHU NIMES	BLOC	SCD	NIMES
CHU NIMES	BLOC OBSTETRICAL	SCD	NIMES
CHU NIMES	BLOC SECTEUR 1 (ORTHO - VASCULAIRE)	SCD	NIMES
CHU NIMES	BLOC SECTEUR 2 (NEURO TETE ET COU)	SCD	NIMES
CHU NIMES	BLOC SECTEUR 3 (URO, GIG, GYNECO)	SCD	NIMES
CHU NIMES	BLOCS CACS	SCD	NIMES
CHU NIMES	CARDIOLOGIE (4 UNITÉS ET CONSULTATIONS)	SCD	NIMES
CHU NIMES	CENTRE DE LA DOULEUR	SCD	NIMES
CHU NIMES	CHIRURGIE AMBULATOIRE	SCD	NIMES
CHU NIMES	CHIRURGIE AMBULATOIRE CIRCUIT COURT	SCD	NIMES
CHU NIMES	CHIRURGIE DIGESTIVE	SCD	NIMES
CHU NIMES	CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIE	SCD	NIMES
CHU NIMES	CHIRURGIE VASCULAIRE ET THORACIQUE	SCD	NIMES
CHU NIMES	CONSULTATIONS DE CHIRURGIES POLYVALENTES	SCD	NIMES
CHU NIMES	DERMATOLOGIE HDJ / MEDECINE INTERNE	SCD	NIMES
CHU NIMES	GASTROLOGIE B HC	SCD	NIMES
CHU NIMES	GYNÉCOLOGIE	SCD	NIMES
CHU NIMES	HANDICAP-CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE	HPP	NIMES
CHU NIMES	HDJ & CONSULT GERIATRIQUES	HPP	NIMES
CHU NIMES	HDJ CONSULTATION GERIATRIQUE	GER	NIMES
CHU NIMES	HÉMATOLOGIE CLINIQUE	SCD	NIMES
CHU NIMES	HÉMODIALYSE	SCD	NIMES
CHU NIMES	LE FIGUIER "A" "B" "C"	GER	NIMES
CHU NIMES	MALADIE DE LA NUTRITION ET DIABÉTOLOGIE/MHE	HPP	LE GRAU DU ROI
CHU NIMES	MALADIES MÉTABOLIQUES ET ENDOCRINIENNES	SCD	NIMES
CHU NIMES	MEDECINE GÉRIATRIQUE	GER	NIMES
CHU NIMES	MEDECINE GERIATRIQUE HDJ	SCD	NIMES
CHU NIMES	MEDECINE INTERNE	SCD	NIMES
CHU NIMES	MEDECINE INTERNE TOUR C	SCD	NIMES
CHU NIMES	MEDECINE INTERNE TOUR D	SCD	NIMES
CHU NIMES	MEDECINE POLYVALENTE	SCD	NIMES
CHU NIMES	NIPPU MEDECINE INTERNE ET POLYVALENTE POST URGENCES	SCD	NIMES
CHU NIMES	NEPHROLOGIE	SCD	NIMES
CHU NIMES	NEURO CHIRURGIE	SCD	NIMES
CHU NIMES	NEUROLOGIE	SCD	NIMES
CHU NIMES	NEUROLOGIE HANDICAP ET PERSONNES AGÉES	HPP	NIMES
CHU NIMES	NEUROLOGIE HDJ	SCD	NIMES
CHU NIMES	NEUROLOGIE USHV	SCD	NIMES
CHU NIMES	OBSTÉTRIQUE B	SCD	NIMES
CHU NIMES	ONCOLOGIE MEDICALE	SCD	NIMES
CHU NIMES	OPHTALMOLOGIE - ORL	SCD	NIMES
CHU NIMES	PNEUMOLOGIE	SCD	NIMES
CHU NIMES	PSY * CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE ADULTES THERAPEUTIQUE RUE HOCHÉ	HPP	NIMES
CHU NIMES	PSY * CLINIQUE DE PSYCHIATRIE POLYVALENTE	HPP	NIMES
CHU NIMES	PSY * CLINIQUE DU JEUNE ADULTE	HPP	NIMES
CHU NIMES	PSY * CLINIQUE GERONTOPSY	HPP	NIMES
CHU NIMES	PSY * CLINIQUE SOINS INTENSIFS (USIP)	HPP	NIMES
CHU NIMES	PSY * CMA TILLEULS	HPP	NIMES
CHU NIMES	PSY * CMA PAAT HOCHÉ	HPP	NIMES
CHU NIMES	PSY * CMA PA / HDJ VALVERT	HPP	VALVERT
CHU NIMES	PSY * HDJ ADOLESCENTS	HPP	NIMES

## Projet pédagogique 2025-2026

Etablissement	Service	Discipline	Ville du service
CHU NIMES	PSY * UNITE DES TROUBLES THYMIQUES	HPP	NIMES
CHU NIMES	PSY * UNITE TEMPS PLEIN ADOLESCENTS	HPP	NIMES
CHU NIMES	PSY * VILLA ORYGEN (HDJ BOURDALOUE)	HPP	NIMES
CHU NIMES	REANIMATION CHIRURGICALE	SCD	NIMES
CHU NIMES	REANIMATION MEDICALE	SCD	NIMES
CHU NIMES	REEDUC READAPT NEURO ORTHO 1 PAV 3 1ER	HPP	NIMES
CHU NIMES	REEDUC READAPT NEURO ORTHO 2 ET REEDUC CARDIO VASCULAIRE PAV 3 2EME	HPP	NIMES
CHU NIMES	REEDUCATION ENFANTS VILLA TERRONE	HPP	NIMES
CHU NIMES	REEDUCATION POST REANIMATION (CEREBROLESES) - PAV 3 1ER ETAGE (RRPR)	HPP	NIMES
CHU NIMES	REEDUCATION READAPTATION LOCOMOTEUR	HPP	LE GRAU DU ROI
CHU NIMES	REEDUCATION READAPTATION NEUROLOGIQUE	HPP	LE GRAU DU ROI
CHU NIMES	RESIDENCE LE BUIS	GER	NIMES
CHU NIMES	RESIDENCE LE CEDRE	GER	NIMES
CHU NIMES	RESIDENCE LE DALHIA	GER	NIMES
CHU NIMES	RESIDENCE LE DALHIA	HPP	NIMES
CHU NIMES	RESIDENCE L'EGLANTIER	HPP	NIMES
CHU NIMES	RHUMATOLOGIE	SCD	NIMES
CHU NIMES	RMPO REANIMATION MEDICALE ET PERI OPERATOIRE	SCD	NIMES
CHU NIMES	RRPANL 2 PAV 3 BIS 2EME	HPP	NIMES
CHU NIMES	SMIT	SCD	NIMES
CHU NIMES	SMR SLD GÉRIATRIQUE CAREMEAU PLATEAU AU 2 EME ÉTAGE	HPP	NIMES
CHU NIMES	SSR POLYVALENT PAVILLON 4	HPP	NIMES
CHU NIMES	UMCH	SCD	NIMES
CHU NIMES	UNITE DE SOINS COGNITIVO COMPORTEMENTALE	HPP	NIMES
CHU NIMES	UNITE DE SOINS CONTINUS POST OPERATOIRE USCPO	SCD	NIMES
CHU NIMES	UNITE DE SOINS PALLIATIFS HOSPITALISATION	SCD	NIMES
CHU NIMES	UPOG: UNITE PERI OPERATOIRE DE GERIATRIE	GER	NIMES
CHU NIMES	URGENCES	SCD	NIMES
CHU NIMES	URGENCES GYNECOLOGIQUES	SCD	NIMES
CHU NIMES	UROLOGIE PLASTIQUE	SCD	NIMES
3G SANTÉ	HAD 3G SANTE	HPP	NIMES
A.M.P.A.F. SERVICE DE SOINS A DOMICILE	SSIAD CANTON ARAMON - REMOULINS	GER	REMOULINS
A.M.P.A.F. SERVICE DE SOINS A DOMICILE	SSIAD ST CHAPTES	HPP	ST CHAPTES
ADWR SSIAD	SSIAD	HPP	VERGEZE
ASSOCIATION PROTESTANTE DE SERVICE	SSIAD	GER	NIMES
CABINET INFIRMIER CHARBONNEAUX ALEXANDRA	CABINET INFIRMIER LIBERAL CHARBONNEAUX ALEXANDRA	GER	NIMES
CABINET INFIRMIER DE SOINS A DOMICILE	CABINET INFIRMIER DE SOINS A DOMICILE	GER	ST CHAPTES
CAP SANTE	EHPAD LA MADELOH	GER	COURNOHSEC
CENTRE HOSPITALIER AGEN-NERAC	EHPAD POMPEYRIE C - CENTRE DE GERONTOLOGIE	HPP	AGEN
CENTRE HOSPITALIER ALES PORTE DES CEVENNES	CHIRURGIE GENERALE	SCD	ALES
CENTRE HOSPITALIER ALES PORTE DES CEVENNES	EHPAD LES 4 SAISONS	GER	BAGARD
CENTRE HOSPITALIER ALES PORTE DES CEVENNES	MEDECINE POLYVALENTE	SCD	ALES
CENTRE HOSPITALIER ALES PORTE DES CEVENNES	PEDIATRIE/NEONAT	HPP	ALES
CENTRE HOSPITALIER ALES PORTE DES CEVENNES	SERVICE DES URGENCES	SCD	ALES
CENTRE HOSPITALIER ALES PORTE DES CEVENNES	SERVICE ENDOCRINO DIABETOLOGIE	SCD	ALES
CENTRE HOSPITALIER ALES PORTE DES CEVENNES	SERVICES DE CARDIOLOGIE	SCD	ALES
CENTRE HOSPITALIER ALES PORTE DES CEVENNES	SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION	HPP	ALES
CENTRE HOSPITALIER ARLES	URGENCES	SCD	ARLES
CENTRE HOSPITALIER AVIGNON	SOINS PALLIATIFS	SCD	AVIGNON
CENTRE HOSPITALIER DE LUNEL	EHPAD 1	GER	LUNEL
CENTRE HOSPITALIER DE LUNEL	EHPAD SECTEUR SECURISE 3EME ETAGE	GER	LUNEL
CENTRE HOSPITALIER DE LUNEL	MEDECINE	SCD	LUNEL
CENTRE HOSPITALIER DE LUNEL	USLD	HPP	LUNEL
CENTRE HOSPITALIER DUZES	EHPAD DOCTEUR HENRI GRANET	GER	ARAMON
CENTRE HOSPITALIER DUZES	EHPAD JACQUES SAURIN	GER	MOUSSAC
CENTRE HOSPITALIER DUZES	EHPAD JEAN LASSERRE	GER	EUZET
CENTRE HOSPITALIER DUZES	EHPAD LES CAPRECIANINES	GER	CABRIERES
CENTRE HOSPITALIER DUZES	EHPAD LES JARDINS DE L'ESCALETTE	GER	UZES

## Projet pédagogique 2025-2026

### LIEUX DE STAGE - FILIERE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

TERRAINS DE STAGE ELEVES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

Établissement	Service	Discipline	Ville du service
CHU NIMES	BLOC OBSTETRICAL	MAT	NIMES
CHU NIMES	CRÈCHE CHU	IPS	NIMES
CHU NIMES	NÉO NATALOGIE, RÉANIMATION NÉO NATALE	MAL	NIMES
CHU NIMES	OBSTÉTRIQUE A & MATERNITÉ, SOINS DE COUCHES, SOINS AUX MÈRES	MAT	NIMES
CHU NIMES	OBSTÉTRIQUE B	MAT	NIMES
CHU NIMES	PÉDIATRIE A - TOUR A- 2ÈME ÉTAGE	IPS	NIMES
CHU NIMES	PÉDIATRIE B - TOUR A-B 2ÈME ÉTAGE	IPS	NIMES
CHU NIMES	PÉDIATRIE CONSULTATIONS - TOUR A-B 2ÈME ÉTAGE	MAL	NIMES
CHU NIMES	PÉDIATRIE HDJ	IPS	NIMES
CHU NIMES	PSY * CLINIQUE DES ADOLESCENTS - UTPA	IPS	NIMES
CHU NIMES	PSY * CAPEA / HDJ VALVERT	IPS	VALVERT
CHU NIMES	PSY * CAPEA EST PELLEGUER	IPS	NIMES
CHU NIMES	RÉÉDUCATION ENFANTS VILLA TERRONE	IPS	NIMES
CHU NIMES	URGÉNCES	IPS	NIMES
CHU NIMES	URGÉNCES	MAL	NIMES
CHU NIMES	URGÉNCES GYNÉCOLOGIQUES	MAL	NIMES
CHU NIMES	URGÉNCES PÉDIATRIQUES	MAL	NIMES
ABRI LANGUEDOCIEN	ABRI LANGUEDOCIEN	IPS	MONTPELLIER
ALES AGGLOMÉRATION	CRÈCHE 1 2 3 SOLEIL	IPS	STE ANASTASIE
ALES AGGLOMÉRATION	CRÈCHE CALIFOURCHON	IPS	ALES
ALES AGGLOMÉRATION	CRÈCHE LES LUTINS	IPS	ALES
ALES AGGLOMÉRATION	CRÈCHE LES PAPILLONS BLEUS	IPS	ALES
ALES AGGLOMÉRATION	MULTI ACCUEIL LES PETITS PRINCES	IPS	ALES
ALES AGGLOMÉRATION	MULTI ACCUEIL LES PETITS PRINCES	IPS	ALES
ASSOCIATION LA BOURGUETTE	L.M.E.	IPS	MONTFAVET
ASSOCIATION PLURIELS	ASSOCIATION PLURIELS	IPS	BAGNOLS SUR CEZE
ASSOCIATION SAMUEL VINCENT	CRÈCHE LA MOSAÏQUE	IPS	NIMES
CCAS D ARLÈS	CRÈCHE LOU PITCHOINET	IPS	ARLÈS
CCAS D ARLÈS	MULTI-ACCUEIL PIGEON VOLE	IPS	ARLÈS
CENTRE D'ÉDUCATION CONDUCTIVE DU GARD	CENTRE D'ÉDUCATION CONDUCTIVE	IPS	CLARENSAC
CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES FAMILLES	CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES FAMILLES	IPS	NIMES
CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES FAMILLES	SERVICE ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (SAJE) CRÈCHE LA MARÈLLE	IPS	NIMES
CENTRE HOSPITALIER ALES PORTE DES CÉVENNES	MATERNITÉ	MAT	ALES
CENTRE HOSPITALIER ALES PORTE DES CÉVENNES	PÉDIATRIE/NEONAT	IPS	ALES
CENTRE HOSPITALIER ALES PORTE DES CÉVENNES	URGÉNCES	MAL	ALES
CENTRE HOSPITALIER ARLÈS	MATERNITÉ	MAT	ARLÈS
CENTRE HOSPITALIER AVIGNON	CONSULTATIONS PÉDIATRIQUES	MAL	AVIGNON
CENTRE HOSPITALIER AVIGNON	NÉONATALOGIE	IPS	AVIGNON
CENTRE HOSPITALIER AVIGNON	NÉONATALOGIE	MAL	AVIGNON
CENTRE HOSPITALIER AVIGNON	PÉDIATRIE	MAL	AVIGNON
CENTRE HOSPITALIER AVIGNON	URGÉNCES PÉDIATRIQUES	MAL	AVIGNON
CENTRE HOSPITALIER BAGNOLS/CEZE	MATERNITÉ	MAT	BAGNOLS SUR CEZE
CENTRE HOSPITALIER BAGNOLS/CEZE	PÉDIATRIE NÉO NATALE	IPS	BAGNOLS SUR CEZE
CENTRE HOSPITALIER BASSIN DE THAU	PÉDIATRIE / MATERNITÉ	IPS	SETE
CENTRE HOSPITALIER DE BEZIERS	MATERNITÉ	MAT	BEZIERS
CENTRE HOSPITALIER DE CARPENTRAS	MATERNITÉ	MAT	CARPENTRAS
CENTRE HOSPITALIER DE MONTFAVET	PUJ UNITES 12-17	IPS	AVIGNON
CENTRE HOSPITALIER JACQUE PUEL	MATERNITÉ	MAT	VILLEFRANCHE DE ROUERGUE
CENTRE HOSPITALIER JACQUE PUEL	PÉDIATRIE	IPS	RODEZ
CENTRE HOSPITALIER LOUIS GIORGI	MATERNITÉ	MAT	ORANGE
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE MONTPELLIER	CHIRURGIE PÉDIATRIQUE	MAL	MONTPELLIER
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE MONTPELLIER	CAPEA UNITE DE CONSULTATION, DE DIAGNOSTIC ET DE SOINS	IPS	MONTPELLIER
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE MONTPELLIER	CONSULTATIONS PÉDIATRIQUES	IPS	MONTPELLIER
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE MONTPELLIER	HDJ ONCO HEMATO	MAL	MONTPELLIER
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE MONTPELLIER	MATERNITÉ	MAT	MONTPELLIER
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE MONTPELLIER	NEURO PÉDIATRIE	IPS	MONTPELLIER
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE MONTPELLIER	NEURO PÉDIATRIE	MAL	MONTPELLIER
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE MONTPELLIER	RÉANIMATION PÉDIATRIQUE	IPS	MONTPELLIER
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE MONTPELLIER	RÉANIMATION PÉDIATRIQUE	MAL	MONTPELLIER
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE MONTPELLIER	SERVICES PÉDIATRIQUE 2 ÈME ÉTAGE	MAL	MONTPELLIER
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE MONTPELLIER	UNITÉ DE CONSULTATIONS MÉDICALES PÉDIATRIQUES ARNAUD DE VILLENEUVE	MAL	MONTPELLIER
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE MONTPELLIER	URGÉNCES PÉDIATRIQUES	MAL	MONTPELLIER

## Projet pédagogique 2025-2026

Établissement	Service	Discipline	Ville du service
CLINIQUE ST JEAN SUD DE FRANCE	SERVICE PÉDIATRIE	HAL	ST JEAN DE VIDAS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN	CRÈCHE LES MINIS POUSSÉS	007	ST LAURENT DES ARBRES
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN	MULTI-ACCUEIL "LES PETITS BOUCHONS"	001	TAVEL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD	CRÈCHE LA RUCHE ENCHANTEE	001	MONTFRIN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE SOMMIÈRES	CRÈCHE GRIBOUILLE	001	CALVISSON
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE SOMMIÈRES	CRÈCHE L'ENFANTINE	001	SOMMIÈRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNY-VISTRE-VIDOURLE	CRÈCHE L'ÎLE AUX ENFANTS	001	VERGEZE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNY-VISTRE-VIDOURLE	MULTI ACCUEIL AUBASBY'S	001	AUBAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT	MULTI ACCUEIL LE BERCEAU	001	MONTARNAUD
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAUCLUSE	E.D.E.S. APT / PERTUIS	001	AVIGNON
CRÈCHE " IL ETAIT UNE FOIS "	EAJE " IL ETAIT UNE FOIS "	007	TARASCON
CRÈCHE CLEONICE POUZIN	CRÈCHE CLEONICE POUZIN	001	MONTPELLIER
CRÈCHE DU MANÈGE ENCHANTE	CRÈCHE DU MANÈGE ENCHANTE	001	LUNEL
CRÈCHE HALTE GARDERIE ÎLE AUX ENFANTS	CRÈCHE HALTE GARDERIE ÎLE AUX ENFANTS	001	ANDUZE
CRÈCHE L'ARBRE À CHOUETTE	EAJE L'ARBRE À CHOUETTE,	001	MONTPELLIER
CRÈCHE LES BAMBINS	CRÈCHE LES BAMBINS	001	PARIGNARGUES
CRÈCHE LES CALINS	CRÈCHE LES CALINS	001	MONTFERRIER SUR LEZ
CRÈCHE LES COLIBRIS	CRÈCHE MULTI ACCUEIL LES COLIBRIS	001	NIMES
CRÈCHE L'ÎLE AUX ENFANTS	CRÈCHE L'ÎLE AUX ENFANTS	001	VALVERT
CRÈCHE LOU BELEN	CRÈCHE LOU BELEN	001	FONTVIELLE
CRÈCHE LPCR EURO MED	CRÈCHE LPCR EUROMEDECINE MONTPELLIER	007	MONTPELLIER
CRÈCHE LPCR NIMES 2	CRÈCHE LPCR NIMES 2	007	NIMES
CRÈCHE MULTI ACCUEIL "LES PETITS POTIERS"	CRÈCHE LES PETITS POTIERS	001	ST QUENTIN LA POTERIE
CRÈCHE PEOPLE & BABY - L'ARENÉ DES REVES	CRÈCHE PEOPLE & BABY - L'ARENÉ DES REVES	001	MONTPELLIER
CRÈCHE PEOPLE & BABY - SOL Y LUNA	CRÈCHE DE MAUGUHO SOL Y LUNA	001	MAUGUHO
EAJE LES PTITES POUSSÉS	EAJE LES PTITES POUSSÉS	001	VILLETTELLE
ELSAN POLYCLINIQUE URBAIN V	MATERNITE	001	AVIGNON
ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL JEUNE ENFANT L'AUTRE MAISON	CRÈCHE L'AUTRE MAISON	001	NIMES
FOYER DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE DU GARD	POUPONNIERE	007	NIMES
FOYER DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE DU GARD	POUPONNIERE	007	ANGALIERS
FOYER DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE DU GARD	SERVICE HARIBO	007	NIMES
FOYER DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE	POUPONNIERE	007	AGDE
FOYER DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE	POUPONNIERE	007	MONTPELLIER
HALTE GARDERIE L'ÎLE AUX ENFANTS	GARDERIE L'ÎLE AUX ENFANTS	007	LUNEL
HALTE GARDERIE L'ÎLE AUX ENFANTS	GARDERIE L'ÎLE AUX ENFANTS	001	LUNEL
IPAC	CRÈCHE SUZANNE CREMELIX	001	NIMES
INSTITUT EMMANUEL D'ALZON	CRÈCHE INSTITUT D'ALZON	001	NIMES
INSTITUT MEDICO EDUCATIF MONTAURY	INSTITUT MEDICO EDUCATIF MONTAURY	007	NIMES
INSTITUT SAINT PIERRE	HOSPIT DE JOUR	007	PALAVAS LES FLOTS
INSTITUT SAINT PIERRE	PEDIATRIE	007	PALAVAS LES FLOTS
L'INSTANT FAMILLE	L'INSTANT FAMILLE	OPT	NIMES
L'OUSTAOU DES PEQUELETS	L'OUSTAOU DES PEQUELETS	001	GARONS
MAIRIE DE MONTPELLIER	CRÈCHE ANTIGONE	001	MONTPELLIER
MAIRIE DE MONTPELLIER	CRÈCHE EDELWEISS	001	MONTPELLIER
MAIRIE DE NIMES	CRÈCHE EUGÈNE COTTON	001	NIMES
MAIRIE DE NIMES	CRÈCHE LES ANELIERS	001	NIMES
MAIRIE DE NIMES	CRÈCHE LES GRILLONS	001	NIMES
MAIRIE DE NIMES	MULTI ACCUEIL DELON SOUBEYRAN	001	NIMES
MAIRIE DE POULX	MULTI ACCUEIL LES LUTINS	001	POULX
MAIRIE DE TARASCON	CRÈCHE DES CAPUCINS	007	TARASCON
MAISON DE L'ENFANCE	CRÈCHE LES PTITS LOUPS	001	RODEZ
MAISON DE L'ENFANCE CHARLES PERRAULT	MAISON DE L'ENFANCE CHARLES PERRAULT	001	PEROLS
MAISON D'ENFANTS DE CLARENCE	RECREATION	001	SAGARD
MICRO CRÈCHE ARLES	MICRO CRÈCHE ARLES	001	ARLES
MICRO CRÈCHE L'ARENÉ DES CHERUBINS	MICRO CRÈCHE L'ARENÉ DES CHERUBINS	001	NIMES
MICRO CRÈCHE LES CHERUBINS EN JEANS DENIM	MICRO CRÈCHE LES CHERUBINS EN JEANS DENIM	001	NIMES
MICRO-CRÈCHE LA RÉVERIE DES CHERUBINS	MICRO-CRÈCHE LA RÉVERIE DES CHERUBINS	001	GARONS
MULTI ACCUEIL AIGUES VIVES- MUDASON	CRÈCHE D'AIGUES VIVES	007	MUDASON
MULTI ACCUEIL EAJE GINKGO BILOBA	EAJE GINKGO BILOBA	007	MONTPELLIER
MULTI ACCUEIL EAJE GINKGO BILOBA	EAJE GINKGO BILOBA	001	MONTPELLIER
MULTI ACCUEIL FRANÇOISE DOLTO	CRÈCHE FRANÇOISE DOLTO	001	MARGUERITTES
MULTI ACCUEIL GALINETA	CRÈCHE GALINETA	001	MONTPELLIER
MULTI ACCUEIL GAVROCHE	CRÈCHE GAVROCHE	001	AIGUES MORTES

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NÎMES  
INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE**

<b>Institut de formation en soins infirmiers</b>	<b>PROCÉDURE</b>		Référence : IFSI STAGE
	<b>Gestion de mise en stage et d'accompagnement Des Etudiants à l'IFMS</b>		<b>Septembre 2024</b>
Rédigée par : Elisabeth SALA	Revue par : Véronique DELMAS	Approuvée par : Pierre Yves PAQUET	

## I. Objectif et domaine d'application

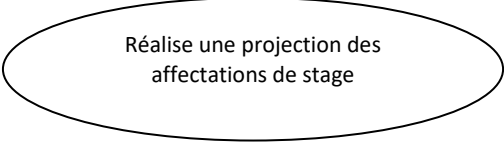
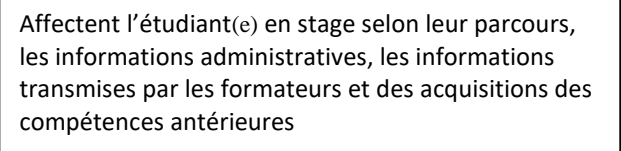
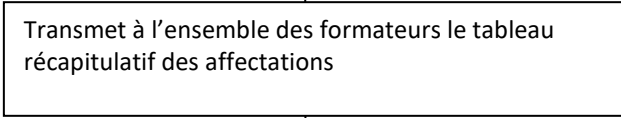
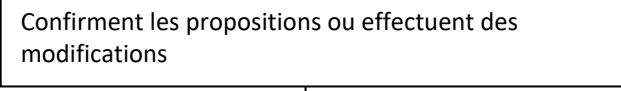
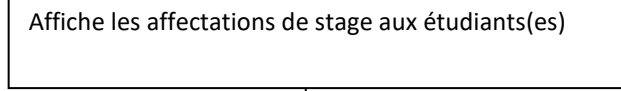
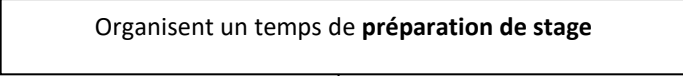
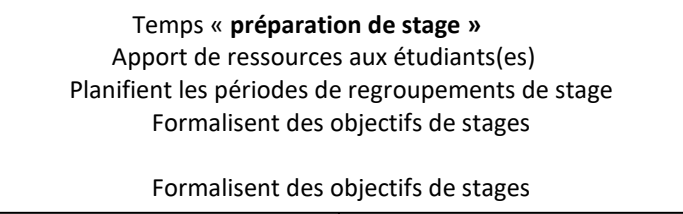
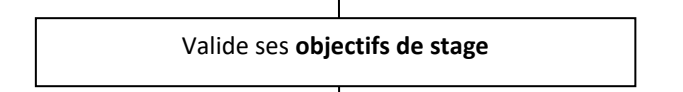
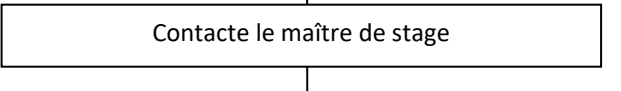
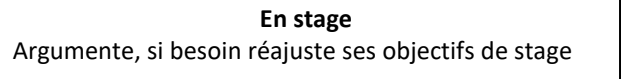
Cette procédure décrit le processus de décision de mise en stage de l'étudiant. Elle vise à favoriser les apprentissages de l'apprenant. Elle s'attache à rechercher un parcours adapté et professionnalisant en fonction des ressources institutionnelles et des objectifs de l'étudiant.

Pour réussir il y a nécessité d'une implication de l'ensemble des acteurs. Ce processus est au service de l'acquisition des compétences métier.

## II. Responsabilités

Organisation Diffusion de l'information	l'adjointe au directeur, responsable pédagogique
Validation Accompagnement	Le formateur (trice) référent du suivi pédagogique
Préparation avant stage	Les formateurs référents des étudiants(es)
Elaboration d'objectifs	L'apprenant(e)
Auto évaluation	
Accompagnement Encadrement	Le tuteur Le professionnel de proximité Le maître de stage
Accompagnement Transmission	Les formateurs référents des étudiants(es)

### III. Méthodologie

Qui fait	Quoi	Comment
La secrétaire de la cellule stages		À partir du logiciel FORMEIS
L'adjointe à la directrice, les formateurs référents et la secrétaire		À partir du logiciel Formels, des tableaux de suivis, des recommandations en instances
La secrétaire de la cellule stages		Par mail avec demande d'un retour pour validation ou proposition de modifications
Les Formateurs		Par mail dans un délai de 48 à 72 h à partir de la première proposition
La secrétaire de la cellule stage		Via le logiciel Forméis avec la possibilité de négociation (dans la même typologie) entre étudiants sous réserve de validation par le formateur(trice) référent du suivi pédagogique
La secrétaire de la cellule stages	<p><b>Prépare les documents</b> à remettre aux étudiants - feuille d'évaluation de compétences, bilan de stage</p> <p><b>Edite</b> pour envoi - les conventions de stage à destination des établissements - les courriers de mise en stage à destination des responsables des services, accompagnés des objectifs de stage et du planning</p> <p><b>Informe les responsables des stages des non mises en stage</b> <b>S'assure des retours des conventions</b> de stage signées</p>	Procédure préparation administrative des mises en stage et retro planning  Les conventions sont signées par les étudiant(es) avant l'envoi  Fichiers de traçabilité tableau Excel
Les formateurs		Avant le départ en stage des étudiants
Les formateurs référents du suivi pédagogique		Mise à disposition des livrets d'accueil En suivi collectif sous forme de TD à partir du portfolio Documents remis : feuille d'évaluation de compétences, bilan de stage
L'étudiant(e)		
Les formateurs		Par écrit
L'étudiant(e)		1 semaine avant son arrivée en stage
L'étudiant(e)		Pendant le stage avec tuteurs de stage

<p>le tuteur et le professionnel de proximité et / ou le maitre de stage</p>	<p style="text-align: center;"><b>En stage</b></p> <p>Désignation d'un ou 2 tuteurs Accompagnent l'étudiant(e) dans son apprentissage Effectuent le bilan de mi-stage et fin de stage Evaluent la progression de l'étudiant(e) Signalent en systématique les absences ou toutes problématiques à la fois dans les difficultés d'apprentissage ou de comportement</p>	<p>Utilisation du portfolio Utilisation des objectifs de stage Présentation éventuelle de contrat pédagogique Rapport circonstancié Appel téléphonique Courriel Tout au long du stage bilan de progression, auto évaluation</p>
<p>Le formateur réfèrent de L'étudiant(e) et / ou du regroupement de stage</p>	<p style="text-align: center;"><b>En stage</b></p> <p>Accompagne l'étudiant(e) par un suivi pédagogique de stage, et regroupement.</p>	<p>Rdv avec l'apprenant pour les suivis pédagogiques Regroupement pour travailler la démarche raisonnement clinique</p>
<p>L'étudiant(e)</p>	<p style="text-align: center;"><b>A l'IFSI</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Evalue l'atteinte de ses objectifs</li> <li>2. Remet les feuilles de stage le planning réalisé</li> <li>3. Remet le porte folio au réfèrent du suivi pédagogique</li> <li>4. Renseigne le questionnaire de satisfaction des stages</li> </ol>	<p>Dans le logiciel Forméis Retour de stage</p> <p>Questionnaire dans Moodle</p>
<p>Le réfèrent du suivi pédagogique</p>	<p style="text-align: center;">Évalue les données recueillies en vue de la CAC</p>	<p>Les documents sont remis au moment de l'exploitation du stage</p>
<p>La secrétaire de la cellule de stage</p>	<p>Compare les absences déclarées dans Forméis avec les plannings des étudiants pour assurer leur cohérence Procède aux indemnités de stage et frais kilométriques</p>	<p>À partir du logiciel Forméis et des plannings rapportés par les étudiants en fin de stage</p>